

132^e rapport de gestion BCN 2014

01



NEUCHÂTEL EN SUISSE

Ville d'Études et de Séjour

SON LAC
SPORTS D'ÉTÉ

SES MONTAGNES
SPORTS D'HIVER

02



03



2014

132^e rapport de gestion BCN

Chiffres-clés	2014	2013	Evolution en %
Bilan (en millions de francs)			
Somme du bilan	9'979	9'292	7,4
Prêts à la clientèle	7'905	7'675	3,0
Avoirs de la clientèle	5'852	5'906	-0,9
Fortune globale de la clientèle	8'500	8'806	-3,5
Capital et réserves après emploi du bénéfice	675	640	5,5
Produits et charges (en milliers de francs)			
Opérations d'intérêts	91'372	87'481	4,4
Opérations de commissions et des prestations de service	20'982	22'280	-5,8
Opérations de négoce	8'978	9'239	-2,8
Autres résultats ordinaires	7'524	5'697	32,1
Charges	61'701	61'492	0,3
Résultats (en milliers de francs)			
Produits	128'856	124'697	3,3
Bénéfice brut	67'155	63'205	6,2
Bénéfice net	33'333	30'856	8,0
Report de l'exercice précédent	120	84	
Répartition du bénéfice (en milliers de francs)			
Intérêt sur capital de dotation, CHF 100'000'000.- à 5%	5'000	5'000	0,0
Attribution aux fonds propres	36'491	33'520	8,9
Rentabilité (en %)			
Des fonds propres sur le bénéfice de l'entreprise	8,7	8,5	
Du capital mis à disposition par l'Etat (sans rémunération garantie de l'Etat)	21,2	19,7	
Taux de couverture des fonds propres (en %)			
	175,0	168,4	
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne (en %)			
	52,6	43,6	
Ratio coûts / revenus (en %)			
	47,9	49,3	
Notre présence			
Nombre de points de vente	12	12	
Nombre de bancomats	57	53	
Nombre d'appareils de versement	8	7	
Evolution du personnel			
Nombre de collaborateurs	301	312	
Nombre de postes de travail à 100%	264,2	274,1	
Nombre d'apprentis	18	19	

04



05



L’Affiche neuchâteloise – De la Réforme au cap du 21^e siècle

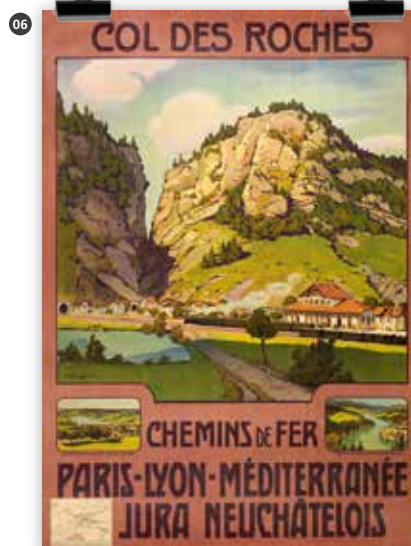
Cette année, nous avons choisi le thème de « l’affiche neuchâteloise » pour illustrer notre rapport de gestion 2014. Tous les visuels utilisés figurent dans le livre *L’Affiche neuchâteloise, de la Réforme au cap du 21^e siècle*, de Michel Schlup et Jean-Charles Giroud, paru en 2014 aux Editions Attinger, avec le soutien de la Fondation culturelle de la BCN. Vous trouverez la référence des affiches en page 59.

Nous remercions chaleureusement les personnes et institutions qui nous ont permis d’utiliser les reproductions présentées dans ce rapport de gestion : Messieurs Michel Schlup et Jean-Charles Giroud, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.



Sommaire

Conseil d'administration et Direction générale	4
L'économie en 2014	6
Economie mondiale	6
Economie suisse	7
Economie neuchâteloise	8
Marché des actions	10
Marché des changes	11
Marché des métaux	12
Marché de l'argent et des capitaux	12
Certification EcoEntreprise	14
Sponsoring	16
Sponsoring sportif	16
Sponsoring culturel	18
Prix BCN Innovation 2014	20
Cérémonie officielle	22
Fondation culturelle 2014	24
Gouvernement d'entreprise	27
1. Missions et structure de la banque	27
2. Structure du capital	27
3. Conseil d'administration	28
4. Direction	33
5. Rémunération, participation et prêts	36
6. Organe de révision	36
7. Politique d'information	36
Commentaires relatifs à l'exercice 2014	37



Comptes annuels 2014	41
Bilan	41
Compte de résultat	42
Tableau de financement	43
Emploi du bénéfice	44
Annexe du boucllement 2014	45
1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel	45
2. Principes comptables et d'évaluation	47
3. Informations se rapportant au bilan	49
4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan	56
5. Informations se rapportant au compte de résultat	57
Rapport de l'organe de révision	58
A votre service	60

Conseil d'administration et Direction générale

Message de la présidente et du directeur général

Chères Neuchâteloises,
Chers Neuchâtelois,

A l'image de ces dernières années, l'exercice 2014 s'est déroulé dans un monde bancaire en constante mutation. Néanmoins, grâce à une gestion rigoureuse, une réelle faculté d'adaptation et une forte réactivité, la BCN a tenu le cap des objectifs qu'elle s'était fixés.

Ainsi, nous avons poursuivi le développement des affaires et enregistré de bons résultats dans un environnement contrasté, marqué par des taux d'intérêt bas. Cette évolution positive reflète à la fois l'engagement de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, l'amélioration constante de nos processus ainsi que la pertinence de notre politique d'affaires, plaçant le public neuchâtelois et les entreprises du canton au centre de nos préoccupations.

Des résultats et un établissement solides

Bénéficiant de la confiance de la clientèle, la plupart des métiers se sont bien développés. Les crédits aux entreprises et les hypothèques progressent de +3% pour atteindre CHF 7,9 milliards. La fortune globale de nos clients se stabilise à CHF 8,5 milliards. Sur le plan des résultats financiers, les produits augmentent de +3,3% à CHF 129 millions et le bénéfice net de +8% à plus de CHF 33 millions. Le total du bilan s'améliore de +7,4% pour approcher les CHF 10 milliards.

La rétribution complémentaire à l'Etat de Neuchâtel a dès lors augmenté de près de 10% ce qui porte le total versé à notre propriétaire, y compris la rémunération de sa garantie d'Etat, à CHF 22,5 millions (+ CHF 1 million); le rendement du capital se monte à 21,2%. Enfin, les fonds propres progressent de CHF 35 millions à CHF 675 millions.



Une banque qui s'engage pour toutes et tous

Le soutien aux entreprises locales fait partie de notre patrimoine génétique, notamment au travers de notre prestation « PME plus » dont les petites, moyennes et grandes entreprises peuvent bénéficier dans les périodes clés de leur existence: forte croissance des affaires, investissements importants et reprises d'entreprises par ses cadres ou des tiers. Au cours de l'année écoulée, plus de 40 entreprises ont pu en profiter, pour un volume de CHF 15 millions. Nous participons également au développement de start-up et PME innovantes du canton au travers de notre Prix BCN Innovation, doté de CHF 300'000.

Par ailleurs, notre appui aux acteurs de la culture et du sport dans le canton n'a pas faibli; la BCN a versé CHF 3,1 million en 2014 pour le parrainage d'une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de notre région.

Enfin, très attachés à notre relation de proximité avec notre clientèle, nous adaptons constamment nos infrastructures pour répondre à ses besoins, tout en tenant compte des évolutions futures. Après les rénovations complètes de l'agence du Locle et des Brenets en 2014, l'agence de Fleurier fait cette année l'objet d'importants investissements.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nous remercions nos clients de la fidélité qu'ils nous témoignent, notre actionnaire pour la confiance accordée ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement. Nous envisageons avec sérénité les défis à venir, dans la dynamique portée par notre slogan: **«Plus forts ensemble»**.



Manuela Surdez
Présidente du Conseil
d'administration

Jean-Noël Duc
Directeur général

L'économie en 2014

Economie mondiale

... en trois points

↳ Reprise mondiale avortée

↳ Baisse brutale des prix du pétrole

↳ Croissance incertaine en 2015

Globalement

La reprise envisagée pour 2014 a fait long feu. Le FMI avait anticipé une légère accélération de la croissance à 3,7%. En réalité, c'est le statu quo avec une progression du PIB mondial à 3,3%. Seuls les Etats-Unis ont connu une reprise plus vigoureuse que prévue. Partout ailleurs, l'économie a tourné au ralenti, voire régressé. En fin d'année, les effets de la baisse brutale des prix du pétrole ont contribué à troubler encore plus la vision des experts.

Aux Etats-Unis

La première économie mondiale a tourné à plein régime. La production industrielle a connu une nette progression, de même que les investissements. La consommation privée s'est bien tenue, les ménages ont vu leur revenu augmenter et leur endettement se réduire fortement. Le taux de chômage a diminué jusque vers 6%, ce qui est le meilleur résultat depuis plus de six ans. Les tensions inflationnistes sont restées modérées grâce à l'appréciation du dollar et aux effets bénéfiques de la baisse des prix du baril. La dynamique de croissance devrait avoir abouti à une croissance du PIB de 2,4% contre 2,3% en 2013 selon les dernières estimations du FMI. Une politique monétaire qui est restée accommodante l'an passé va se conjuguer à la modération de l'ajustement des finances publiques pour stimuler la demande intérieure.

Dans la zone Euro

L'année 2014 a été à l'aune de la précédente, décevante. Certes, selon les dernières estimations du FMI, la croissance du PIB ne devrait pas avoir été négative. Mais avec un petit 0,8%, la zone euro reste dans des eaux dangereuses. Partout, l'économie a fait du sur place, en raison de la faiblesse des investissements et du ralentissement économique dans les pays émergents qui a plombé les exportations de la région. Du coup, les effets positifs de la baisse des prix du pétrole, ceux de l'assouplissement de la politique monétaire et de la dépréciation de l'euro ont été complètement occultés. Ajoutons à cela une inflation en perpétuel recul et c'est davantage une tendance déflationniste qu'il a fallu évoquer pour le Vieux Continent. Une zone où, globalement, tous les indices de confiance restent plutôt orientés à la baisse.

Au Japon

« Abenomics », la politique économique du Premier Ministre Abe, a vécu ! Au lieu de consolider son économie, le Japon a tout juste surnagé. Avec une croissance en berne à 0,1%, le pays s'est même trouvé techniquement en récession au dernier trimestre de l'année. Il n'y a notamment pas eu d'accélération de la consommation des ménages pour soutenir la demande intérieure. En effet, les augmentations salariales attendues dans la foulée des réformes économiques et fiscales n'ont pas eu lieu. Du coup, les regards des experts se tournent maintenant vers les effets combinés de la baisse des prix du pétrole et de la dépréciation du yen pour espérer voir l'économie nipponne se redresser lentement en 2015.

Principaux indicateurs (en%)	Croissance du PIB	Taux d'inflation	Taux de chômage
2014			
Etats-Unis	2,4	1,6	6,2
Zone euro	0,8	1,0	11,4
Japon	0,1	1,0	3,6
OCDE	1,8	1,7	7,3
2015			
Etats-Unis	3,6	1,1	5,6
Zone euro	1,2	1,0	11,1
Japon	0,6	1,0	3,5
OCDE	2,3	1,1	7,0

Source: OCDE

Croissance du commerce mondial (en%)

2014	3,1
2015	3,8

Source: OCDE, FMI, KOF, SECO

Sources:

- FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2014 et janvier 2015
- KOF Analysen, N04/Winter
- OCDE, Perspectives économiques 2014/2
- SECO, Tendances conjoncturelles automne 2014 et hiver 2014/2015

Dans les pays émergents

Comme en 2013, ce sont les pays émergents et en développement qui ont porté la croissance mondiale en 2014, avec une économie en progression de 4,4%. Les économies asiatiques, Chine en tête (+7,4%), sont restées les plus dynamiques. Les pays est-européens (+0,9%) et d'Amérique latine (+1,2%) sont restés nettement en retrait, en raison notamment de la détérioration des conditions économiques en Russie et dans les pays sud-américains producteurs de pétrole. En 2015 et selon le FMI, la Chine devrait connaître un ralentissement de sa croissance qui aura des effets induits sur toutes les économies de la région. L'autre grande économie régionale, l'Inde (15,8% en 2014) devrait contribuer à la croissance régionale grâce à la baisse des prix de l'or noir et au redressement de son activité industrielle.

Perspectives 2015

Le FMI reste prudent pour 2015, anticipant une croissance à 3,5%, quasiment stable par rapport à 2014, et une légère accélération à 3,7% en 2016. Du côté positif, la baisse des prix du pétrole (-55% entre septembre et décembre 2014) va donner un coup d'accélérateur à la croissance mondiale, surtout dans les pays fortement importateurs d'or noir. Mais les économies avancées doivent toujours encaisser les effets de leurs politiques de rééquilibrage budgétaires. Dans les économies émergentes, notamment dans les pays fortement dépendants de leurs exportations de pétrole, les risques ont augmenté tout autant que les taux d'intérêt. 2015 sera certainement une année de grande incertitude.

Suisse	Variations 2014 en%	Variations 2015 en%
Produit intérieur brut (PIB)	2,0	-0,5
Investissements	0,9	-0,6
Investissements en biens d'équipements	0,6	0,0
Inflation	0,0	-1,5
Chômage (niveau, moyenne annuelle)	3,2	3,4
Emploi (en équivalents plein temps)	0,8	-0,3
Exportations	3,2	-1,4
Importations	1,7	1,5

Source: KOF

Sources:

- SECO, Tendances conjoncturelles automne 2014 et hiver 2015/2016
- BNS, Bulletin trimestriel décembre 2014
- KOF, bulletin conjoncturel, février 2015



Economie suisse

... en trois points

◀ Bon climat de confiance en 2014

◀ Les exportations soutiennent la croissance

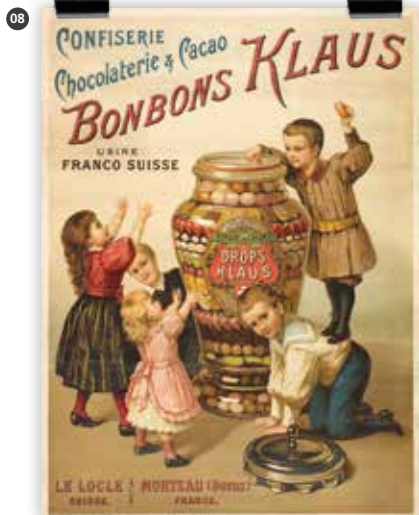
◀ Inflation et emploi toujours stables

Globalement

Les observateurs avaient raison d'être confiants pour 2014. Après un début d'année hésitant dans tous les domaines, la conjoncture s'est globalement redressée au deuxième semestre. L'économie suisse devrait avoir terminé 2014 avec un PIB en hausse de 2% selon le KOF et des indicateurs pratiquement tous au vert. Les exportations ont, par exemple, augmenté de 3,5% tandis que la consommation privée, la construction et les investissements en équipements sont restés assez bien orientés. Le marché du travail n'a pas connu de grands bouleversements et le taux de chômage annuel s'est stabilisé à 3,2%. L'inflation enregistrée est quasiment nulle et globalement le climat de confiance est demeuré bon durant toute l'année.

La consommation reste bien orientée

En 2014, la consommation intérieure est restée un bon moteur pour la croissance suisse. Certes, elle s'est modérée en première partie d'année, a montré des signes de faiblesse au troisième trimestre, mais s'est vraiment redressée vers la fin de l'année. Sa contribution à la croissance a donc été moins forte que les années précédentes, sauf dans les composantes santé et transports. Selon les experts du Seco, cette hésitation est venue d'une relative perte de confiance des consommateurs au vu de la situation conjoncturelle, notamment dans la zone euro. Pourtant, dans la mesure où l'immigration est restée vivace et où les salaires réels peuvent être qualifiés de corrects, en relation avec une inflation nulle, la consommation a constitué un solide socle de croissance pour le PIB suisse. D'autant que les investissements, par exemple ceux de la construction, et les dépenses publiques ont gardé un niveau soutenu.



Production et exportations

Même si les enquêtes conjoncturelles du KOF ont montré des indices de la situation des affaires dans l'industrie parfois hésitants, force est de reconnaître que la production industrielle est restée robuste en 2014. Au premier semestre, elle a ainsi progressé de 3,2%, une tendance qui s'est confirmée dans la seconde partie de l'année. Le taux d'utilisation des capacités de production, qui augmente depuis 2013, a été orienté à la hausse pendant quasiment toute l'année. De même, le baromètre conjoncturel du KOF est demeuré positif toute l'année, ne commençant à fléchir qu'en janvier 2015 et avant l'annonce de l'abandon du cours-plancher par la BNS. Les bonnes nouvelles sont venues du côté des exportations, qui ont progressé de 3,5% sur l'année pour les biens industriels. La reprise aux Etats-Unis et le bon comportement des débouchés asiatiques ont compensé la faiblesse des marchés européens. De leur côté, les exportations de services, y compris le tourisme, n'ont pas montré beaucoup de dynamisme.

Marché du travail

Le marché de l'emploi est resté globalement diversement orienté, avec une tendance à la baisse selon les experts du Seco. Selon les branches, une amélioration s'est ressentie dans les services et l'industrie, avec une légère diminution dans la construction. Le marché du travail demeure toujours fortement marqué par un manque de personnel qualifié, mais les statistiques du chômage ne montrent pas vraiment une amélioration de la situation. En fin d'année, le taux de chômage moyen a ainsi atteint le même niveau que l'année précédente à 3,2%.

Perspectives

La décision de la BNS du 15 janvier 2015 d'abandonner le cours-plancher de 1,20 contre euro qu'elle soutenait depuis septembre 2011 bouleverse toutes les prévisions économiques pour 2015. En début d'année, le franc évoluait entre 1,05 et 1,1 contre euro. Selon les experts du KOF, le choc monétaire devrait surtout affecter à court terme les branches exportatrices ainsi que les capacités d'investissement. La consommation privée devrait par contre en profiter grâce au gain de pouvoir d'achat. Mais la stabilité des revenus et la détérioration attendue du marché de l'emploi auront aussi des effets négatifs, notamment sur les finances publiques. Globalement, la croissance économique devrait suivre une tendance légèrement négative à -0,5% pour redevenir nulle en 2016.

Economie neuchâteloise

... en trois points

- < 2014, une bonne année
- < L'horlogerie consolide ses positions
- < Brouillard pour 2015

Globalement

Selon l'Institut Créa de l'Université de Lausanne, l'économie neuchâteloise devrait avoir connu une bonne année en 2014. Son PIB a progressé de 2,8%, porté par les principales branches industrielles dont les exportations se sont généralement bien développées, surtout dans la dernière partie de l'année. Le canton a vécu une année faste, voire nettement meilleure que la Suisse. Certes, la conjoncture cantonale a parfois évolué en dents de scie, mais le taux d'utilisation des capacités de production de ses entreprises s'est inscrit à un peu plus de 80%, en phase avec la Suisse. Sur le marché du travail, le canton compte désormais plus de 94'000 emplois (+2,3%) et l'année a été marquée par une forte demande en personnel qualifié, notamment dans le secondaire. Le chômage pour sa part est resté quasiment stable.

L'horlogerie consolide à haut niveau

Après une année 2013 en demi-teinte, la principale branche de l'industrie cantonale a commencé 2014 avec une phase de baisse de régime. Pourtant, les exportations sont ensuite reparties à la hausse. L'année a fini sur une « consolidation à haut niveau », pour reprendre les termes d'un responsable de la Fédération horlogère suisse (FH). Dans le canton, le dernier trimestre de l'année a ainsi été particulièrement bon. Les ventes à l'étranger ont atteint environ un milliard de francs, en forte hausse (+21%) par rapport aux mois précédents, mais toutefois en léger retrait par rapport à la même période de 2013. Une reprise du marché américain a soutenu les ventes même si la Chine et Hong Kong ont affiché une certaine stabilité. Pour la branche, qui souffre de la force du franc, la solution réside dans l'innovation. Elle sera par exemple stimulée par l'ouverture, en mai 2014, du centre de recherche Microcity, qui est le nouveau site de l'EPFL à Neuchâtel. La BCN a activement contribué à son implantation en mettant à disposition du canton, sous forme de remboursement du capital et d'un agio, un montant de CHF 50 millions. Microcity est par ailleurs soutenu par plusieurs entreprises de la branche horlogère et ambitionne de devenir un point de référence suisse pour l'expertise en microtechnique.

10



11



Industrie et construction

Le dynamisme de la branche de l'instrumentation médicale n'est plus à prouver dans le canton. Le Prix BCN Innovation 2014 a d'ailleurs été remis à une société active sur le marché du diagnostic médical. En 2014, cette branche devrait, selon le Créa, avoir poursuivi sur sa lancée avec une création de valeur ajoutée en hausse de 6%. Après celui de la chimie (+8%), ce résultat devrait être le meilleur du secteur industriel dans le canton. D'ailleurs, pendant toute l'année, la chimie, la mécanique de précision, l'électronique ou l'optique n'ont cessé de donner des signaux optimistes, notamment au niveau de leurs carnets de commandes. Dans ces branches, les exportations ont terminé l'année sur une note très positive. Selon l'enquête conjoncturelle d'automne de la Chambre du commerce, les entreprises ont par ailleurs continué à investir « largement au-delà des prévisions ». Dans la construction, la création de valeur devrait aussi avoir plus fortement progressé (+3,5%) qu'en 2013. Cette croissance du logement, « plus équilibrée et durable que dans d'autres régions suisses », selon un expert du cabinet spécialisé Wüest & Partner, s'est traduite par une hausse sensible du taux de logement vacant à 1,04%.

Sur le front de l'emploi

En 2014, le tertiaire a encore une fois porté la hausse annuelle du marché du travail. A fin septembre, le nombre d'emplois avait globalement progressé de 2,3%. Cette augmentation a été plus forte dans le tertiaire (+3,1%) que dans le secondaire (+1,1%), où la pénurie de personnel qualifié est restée sensible. La hausse des frontaliers s'est poursuivie en 2014 notamment dans le tertiaire (+7,4%), avec un accent dans le domaine de la santé. Parallèlement, le chômage est resté relativement stable pendant l'année, ne dépassant jamais le niveau de 5,8% atteint en début d'exercice.

Perspectives

Pour 2015, toutes les prévisions concernant l'économie neuchâteloise doivent être révisées à la lumière de la décision de la BNS, le 15 janvier, d'abandonner son taux plancher pour le franc suisse. Cette décision déstabilise en effet un canton où l'industrie est fortement dépendante de ses ventes à l'étranger. En l'espace d'une journée, celles-ci ont fortement renchéri. Les futures entrées de commandes sont devenues incertaines. Sur le marché intérieur, le tourisme d'achat pourrait redevenir d'actualité et les entreprises du canton pourraient devoir faire face à une concurrence accrue venue de l'UE. Finalement, le marché du travail pourrait aussi traverser une phase délicate.

Croissance du PIB réel	2013	2014	2015 (e)
Neuchâtel	0,8%	2,8%	n.c. ¹⁾
Suisse	1,7%	2,0%	-0,5%

Sources : Créa, KOF

Sources :

- Chambre neuchâteloise du commerce, Perspectives de l'économie neuchâteloise, novembre 2014
- Service de statistique NE, Conjoncture économique (brochures trimestrielles pour 2014 et début 2015)
- Service de statistique NE, Statistiques sur l'exportation, le marché du travail, les frontaliers, le chômage
- Créa, UNIL, Prévisions du PIB pour Neuchâtel, novembre 2014

¹⁾ Suite à la décision de la BNS d'abandonner son taux plancher, le Créa n'avait pas encore révisé ses estimations pour le PIB cantonal au moment de la rédaction du présent rapport.

Evolution des principaux marchés des actions		Indices à fin 2013	Indices à fin 2014	Variations en % monnaie locale	Variations en % franc suisse
Suisse	SPI	7'838,000	8'857,030	13,00	13,00
	SMI	8'202,980	8'983,370	9,51	9,51
USA	DJIA	16'576,660	17'823,070	7,52	19,73
	Nasdaq	4'176,590	4'736,054	13,40	26,27
Japon	Nikkei	16'291,310	17'450,770	7,12	4,94
Europe	Euro Stoxx	314,310	319,670	1,71	-0,32
Angleterre	FT-SE 100	6'749,090	6'566,090	-2,71	1,92
Allemagne	DAX	9'552,160	9'805,550	2,65	0,61
Pays-Bas	AEX	401,790	424,470	5,64	3,54
France	CAC 40	4'295,950	4'272,750	-0,54	-2,52
Espagne	General	9'916,700	10'279,500	3,66	1,59
Italie	FTSE MIB	18'967,710	19'011,960	0,23	-1,76
Hong Kong	Hang-Seng	23'306,390	23'605,040	1,28	12,75

Source: Bloomberg

Marché des actions

◀ Au niveau mondial, l'abondance de liquidités a soutenu les marchés d'actions.

L'année 2014 a été marquée par les soubresauts dus à la crise en Crimée, à la chute du pétrole, à l'affaiblissement du rouble et à un moment de doutes sur la croissance mondiale en octobre. Toutefois, les indices ont généralement terminé en positif: le rôle des banques centrales a été déterminant puisque l'abondance de liquidités, combinée à la faiblesse des taux d'intérêt, a drainé les capitaux vers les titres à dividendes, faute d'alternative.

◀ La Suisse termine nettement en tête des marchés européens.

Soutenue par les trois poids lourds Nestlé, Roche et Novartis, la Suisse a bénéficié de bonnes perspectives économiques et du pouvoir d'attraction de sa monnaie. Le SMI a franchi la barre des 9'000 points pour la première fois depuis 2007 après être passé sous les 8'000 points à la mi-octobre, dans le sillage des principaux indices internationaux, quand la crainte d'une détérioration de la conjoncture a entraîné un nouveau trou d'air. Actelion a signé l'une des meilleures performances avec +54% alors que Transocean, à l'opposé, a fortement pâti de la chute du cours du pétrole avec -57%.

◀ Sitôt les tensions en Crimée apaisées, l'Allemagne a montré des signes de faiblesse.

En Europe, après que les tensions en Ukraine du début d'année se sont dissipées, les perspectives économiques outre-Atlantique ont soutenu les marchés pendant le premier semestre, avant que la faillite d'Esperito Santo ne vienne rappeler la vulnérabilité du système bancaire européen. Quelques voyants économiques sont passés à l'orange en Allemagne, faisant craindre une récession du premier acteur économique du continent. Jouant alors un rôle décisif, la Banque centrale européenne (BCE) a permis le maintien des cours en annonçant simultanément au début du mois de septembre une baisse de son principal taux directeur et un programme d'achat d'actifs, affirmant sa volonté de lutter contre le risque de déflation dans une économie européenne atone. Dans ce contexte de morosité, l'introduction en bourse

de Zalando a dans un premier temps reçu un accueil mitigé, avant de voir son cours se reprendre. Finalement, seuls Londres et Paris ont perdu du terrain, cédant respectivement -2,71% et -0,54%.

◀ Les Etats-Unis sont restés le moteur de l'économie mondiale.

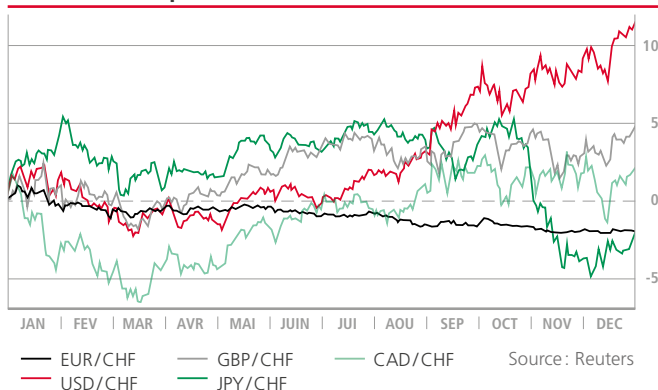
L'économie des Etats-Unis est restée le point d'ancrage des marchés mondiaux. Après leur baisse en automne, les marchés nord-américains ont renoué avec leur optimisme légendaire et les records d'indices se sont succédé dès novembre. Les Etats-Unis n'ont cessé de surprendre les investisseurs par la vigueur de leur croissance, même si les inquiétudes ont réapparu dans les premières semaines de décembre. A noter que l'introduction en bourse du titre chinois Alibaba a illustré tant la vitalité du marché new-yorkais que la prééminence de l'économie chinoise dans le monde.

Les investisseurs se sont parfaitement accommodés de la décision de la Réserve Fédérale (Fed) de faire un pas en direction d'un relèvement des taux d'intérêt, en raison de la reprise de l'économie domestique. La stratégie de normalisation à long terme de la politique monétaire de la Fed a été bien reçue.

◀ Des turbulences monétaires dans les pays émergents.

Pour les pays émergents, le bilan d'année est contrasté. D'un côté, il y a de grands gagnants tels l'Inde et surtout la Chine avec un taux de croissance supérieur à 7% et un indice de Shanghai en hausse de +53%. D'un autre côté figurent les grands perdants dont la Russie, victime notamment de la chute des cours du pétrole et du rouble avec un RTS Index à -45% en USD.

Evolution comparée des devises



Evolution 2014 du «Swiss Performance Index»



Marché des changes

L'année 2014 a été riche en événements relatifs à l'économie, à la politique et au marché monétaire mais elle a aussi été marquée par de nombreuses incertitudes et des écarts notables de croissance entre les différentes zones économiques mondiales. Aux Etats-Unis, le marché de l'emploi s'est amélioré puisque le taux de chômage est redescendu à 5,8%, niveau le plus bas depuis juin 2008. La croissance s'est également accélérée, atteignant même +5% au troisième trimestre. Ces bonnes nouvelles ont permis à la FED de réduire progressivement son aide extraordinaire à l'économie puis d'arrêter son programme de relance au mois d'octobre. Cette embellie a entraîné une progression du dollar contre la plupart des autres devises principales.

Ailleurs dans le monde, la situation a été beaucoup plus compliquée en raison des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient et du ralentissement économique global. En zone euro, la Banque centrale européenne n'a pas réussi à relancer la croissance malgré des taux d'intérêts très bas et le taux de chômage est resté à des niveaux extrêmement hauts. En fin d'année, le fort repli des prix du pétrole et la stagnation économique ont même fait planer le risque de voir l'Europe plonger dans la déflation. Les 130 plus grandes banques de la zone euro ont dû effectuer un

test de solidité au mois d'octobre. Vingt-cinq d'entre elles, pour la plupart situées en Italie, en Grèce et à Chypre, ont échoué. Le cours de l'EUR-USD est donc logiquement passé de 1,40 à 1,20 en quelques mois, niveau qui n'avait plus été atteint depuis juillet 2012. En Asie, la banque du Japon a annoncé une spectaculaire augmentation de son objectif de base monétaire pour essayer de sortir de la stagnation, ce qui a entraîné une baisse marquée du yen. De son côté, la Chine a connu sa plus faible croissance annuelle depuis 24 ans avec, malgré tout, un PIB de +7,4%.

En Suisse aussi, les incertitudes ont été nombreuses. L'initiative anti-immigration du 9 février et celle sur l'or de la BNS ont généré un débat nourri et mis le franc suisse sous pression. Le cours du USD-CHF est ainsi passé de 0,8700 à 0,9947. Le cours de l'EUR-CHF est resté confiné entre 1,2010 (soutenu par les interventions de la BNS) et 1,2400 (vendu par les exportateurs suisses et les investisseurs étrangers). En raison des incertitudes grandissantes sur la possible déflation en zone euro, la BNS a été contrainte d'intervenir durant le mois de décembre afin de défendre le prix plancher à EUR-CHF 1,20. Ces interventions ont fait progresser les réserves monétaires de la banque nationale à près de CHF 500 milliards.

Evolution des taux de changes/CHF	Fin 2012	Fin 2013	Fin 2014	Variations 2013-2014 en%
Dollar USA (1)	0,9175	0,8928	0,9936	+11,29
Euro (1)	1,2075	1,2271	1,2023	-2,02
Yen (100)	1,1747	0,8476	0,8287	-2,22
Livre sterling (1)	1,4853	1,4782	1,5493	+4,81
Dollar CAN (1)	0,9212	0,8394	0,8578	+2,14

Source: Reuters

Rendement moyen des emprunts 2014 de la Confédération



12



13



Marché des métaux	Or USD/Oz	Or CHF/Kilo	Argent USD/Oz	Argent CHF/Kilo	Platine USD/Oz	Platine CHF/Kilo
2011	1'563,80	47'140,00	27,69	834,70	1'393,00	41'991,00
2012	1'676,23	49'293,00	30,24	889,35	1'534,28	45'138,53
2013	1'204,99	34'430,10	19,45	555,95	1'373,28	39'215,30
2014	1'187,96	37'962,40	15,70	501,90	1'216,15	38'818,55
Variations 2013-2014 (en %)	-1,41	10,25	-19,28	-9,72	-11,44	-1,01

Source: Bloomberg

Marché des métaux

En début d'année 2014, l'once d'or a joué son rôle de valeur refuge. En effet, des chiffres décevants relatifs à l'emploi américain et le début de la crise en Ukraine ont poussé l'once à 1'390 USD début mars. Une deuxième hausse, moins conséquente, a été enregistrée fin juin à la suite de la détérioration de la situation au Moyen-Orient. Dès l'été, les prix ont été érodés par le renforcement du dollar et par le ralentissement économique mondial.

Dans le sillage de l'or, les cours de l'argent et du platine ont progressé en début d'année puis souffert de la force de la devise américaine et d'une demande industrielle moins forte qu'attendu. A noter que les prix du palladium ont mieux résisté et terminent l'année en hausse de 11,26%.

Marchés de l'argent et des capitaux

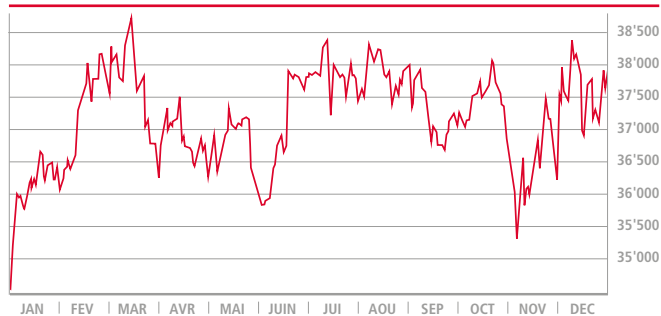
Le marché des taux d'intérêt a été, comme ces dernières années, tributaire des décisions prises par les banques centrales. Sur le marché monétaire, les rendements en franc suisse, en dollar et en euro pour les durées de 1 à 12 mois sont restés proches de

0%. En début d'année, les attentes de croissance, d'inflation et de taux d'intérêt étaient plutôt orientées à la hausse. En effet, les premiers signes de reprise économique aux Etats-Unis étaient déjà perceptibles et la situation en Europe semblait s'être stabilisée. Les événements politiques, économiques et monétaires qui se sont ensuite produits ont forcé les analystes à revoir leurs prévisions à la baisse et pesé sur les rendements. De leur côté, les taux du marché des capitaux ont débuté l'année à leurs plus hauts niveaux avant de lourdement corriger au fil des mois. Les taux interbancaires à 10 ans en CHF sont ainsi passés de 1,30% à 0,40%, ceux en USD de 3,0% à 2,05% et ceux en EUR de 2,15% à 0,80%.

De nombreux événements politiques ont pesé sur les rendements. L'annexion de la Crimée par la Russie puis la crise en Ukraine ont passablement déstabilisé les marchés financiers. L'importance stratégique de cette région dans le transit du pétrole en direction de l'Europe et la volonté affichée des Ukrainiens de se rapprocher de la zone euro ont amplifié les tensions et pesé sur le moral des investisseurs. Les incertitudes quant à la capacité de la Grèce à honorer ses engagements ont également exacerbé les tensions avec ses créanciers (près de 80% des 321 milliards d'euros de



Cours de l'or



Source : Reuters

Rendement 2014 des bons du trésor américain à 10 ans



Source : Bloomberg

dette étant détenus par la Banque centrale européenne, le Fonds monétaire international et la Commission européenne). En Europe, le manque de réformes structurelles et un taux de chômage historiquement élevé ont été des freins pour la reprise et pour la cohésion de cette zone économique.

D'autres événements ont contribué à peser sur les taux d'intérêt. L'amplification du conflit en Syrie et en Irak, puis le ralentissement économique chinois et la brutale chute des prix du pétrole ont été source d'inquiétude pour les marchés.

En Suisse également, les incertitudes ont été nombreuses. L'initiative sur l'immigration du 9 février puis celle sur l'or de la BNS, les attaques sur le secret bancaire et les différends fiscaux avec certains de nos partenaires commerciaux ont compliqué la tâche pour tous les acteurs économiques suisses.

Pour relancer la consommation, les banques centrales ont dû généreusement alimenter les économies en liquidités et ont vu leurs bilans s'étendre encore sensiblement. Les dépôts à vue à la BNS ont ainsi atteint un record de 360 milliards de francs.

Durant l'année, la banque centrale européenne et la BNS ont ainsi dû se résoudre, pour des raisons différentes, à baisser leurs taux d'intérêt. De son côté, la Réserve fédérale américaine les a maintenus inchangés, préparant même les marchés à des possibles hausses en 2015. En Europe, le fort recul des prix du pétrole et une inflation négative ont fait augmenter les craintes de voir la déflation s'installer. La BCE a donc décidé de baisser deux reprises ses taux directeurs le 11 juin et le 10 septembre. En Suisse, la BNS a été contrainte d'intervenir massivement sur le marché des changes durant le mois de décembre pour défendre le prix plancher en EUR-CHF à 1,20. Afin de rendre le franc suisse moins attractif pour les investisseurs étrangers, elle a décidé le 18 décembre d'abaisser la rémunération des comptes à vue des banques à -0,25% avec effet au 22 janvier 2015.

La baisse marquée des taux d'intérêt a permis à la BCN de proposer des conditions hypothécaires à des taux historiquement les plus bas. La rémunération sur la gamme épargne a en revanche dû être ajustée aux conditions du marché avec des rétributions modestes.

Certification EcoEntreprise

Rapport annuel de notre démarche « Développement durable »

Certification EcoEntreprise

Obtenu en décembre 2012, la certification EcoEntreprise est maintenant pleinement intégrée dans le fonctionnement et les processus de la BCN. Cette validation, reconnue par les marchés publics et certains organismes officiels, est une référence dans le domaine du développement durable.

Responsabilité sociétale

En 2014, nous avons redéfini notre concept MSST « Médecine, santé et sécurité au travail » ce qui nous permettra en 2015 de réaliser les mesures nécessaires pour respecter la directive de la Commission fédérale de coordination de la sécurité au travail (CFST).

Cette directive concrétise l'obligation qui incombe aux employeurs de mettre en œuvre une politique de prévention des risques professionnels (hold-up, incendie, agression, évacuation, ergonomie de la place de travail, etc.). Un important programme de formation dispensé par des experts sera réalisé en 2015.



Nos actions majeures en matière de protection de l'environnement

L'année 2014 a permis la réalisation de nombreux projets phares complétés par de plus petites mesures. Les exemples ci-dessus résument les réalisations les plus importantes :

↳ Economie de l'eau :

Sur nos trois sites principaux, nous avons installé de nouveaux urinoirs à secs permettant l'économie de 170'000 litres d'eau sur l'année. Dans le même objectif, la récupération de l'eau de pluie sur le toit de notre siège de Neuchâtel a permis l'économie de 190'000 litres d'eau pour l'arrosage de notre jardin.

↳ Economie de papier :

Le nouveau processus de recyclage de nos 24 tonnes de documents confidentiels nous a permis de « sauver » 391 arbres. Une adaptation de certains processus internes avec l'introduction de nouveaux outils électroniques nous a permis une suppression complète d'un nombre important de documents papier.

↳ Economie d'énergie :

La révision, la transformation et l'optimisation des installations de notre agence de Cernier ont permis une économie d'énergie de 900'000 kWh/h sur une année.

Des mesures sur le long terme

Les mesures qui ont été réalisées sont de plus en plus naturelles et ancrées dans le fonctionnement des collaborateurs de la BCN. Dans le cadre des certifications, nos prochains objectifs sont d'atteindre le niveau « EcoEntreprise Excellence » et d'en obtenir une dans le domaine MRH (Management des ressources humaines).

15

L'ACHAUX DE FONDS

EXPOSITION
Organisée par la Société des Amis des Arts
PEINTURE, SCULPTURE
ART DÉCORATIF

1904 — 10 sep^e — 10 oct.^{re}

C. L'Épailletier.

Lib Mod^e Aus G. FEDLER (sur sa planche)

16

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

17

SEANCE LITTÉRAIRE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE BELLES-LETTRES

THEATRE DE NEUCHÂTEL 1898
MERCREDI 16 FEVRIER

PROGRAMME

1. PROLOGUE. DIVERTI.
2. MUSIQUE. VIOLON - FLUTE. DORÉE
3. VERS.
4. LE BEAU LEANDRE (ACTE. TH. BAVILLE)

ENTR'ACTE

5. VERS.
6. MUSIQUE. VIOLON ALTS. FLUTE. MOZART.
7. L'AVOCAT PATELIN. 3 NOTES - PROSE

UNE PARTIE DE LA RECETTE EST DESTINÉE AUX SALLES DE LECTURE POUR SOURDS

Sponsoring

La BCN est un acteur important dans le canton de Neuchâtel, et pas uniquement au niveau économique. En effet, depuis plusieurs années, le soutien qu'elle apporte aux mondes associatif, culturel et sportif contribue à la vie de bon nombre de manifestations, d'associations ou de clubs.

Sponsoring sportif

L'année 2014 du sport neuchâtelois fut un bon millésime!

Après une saison mitigée, l'édition 2013-2014 du **Sagres NUC** a débuté timidement au niveau sportif. Rapidement, le nouvel entraîneur Florian Steingruber a dû renoncer à ses fonctions pour des raisons privées. L'arrivée de Luis Souza en début d'année a redynamisé le groupe qui a finalement fait une belle saison en se hissant en finale de la Coupe suisse de volley-ball (défaite 3-0 face à Volero ZH) et en terminant sur la troisième marche du podium en championnat (victoire 2-0 face à Kanti Schaffhouse).

Voici quelques années, le **HC La Chaux-de-Fonds** a décidé de se professionnaliser et d'investir pour atteindre ses objectifs à moyen terme: retrouver la LNA. Cet état d'esprit correspond aux valeurs revendiquées par la BCN. Nous avons donc soutenu les projets du club de hockey sur glace en augmentant de manière significative le soutien financier que nous lui apportons. Sportivement, après avoir terminé à la huitième et dernière place qualificative pour les play-off, les Chaux-de-Fonniens ont éliminé Olten (champion de la saison régulière) avant de s'incliner en demi-finales face au futur champion de LNB, les Tigers de Langnau. Avec le remplacement du Canadien Kevin Primeau par Alex Reinhard en cours d'exercice, la saison 2013-2014 a permis de préparer sereinement la suivante.

Au nombre des événements incontournables que la BCN soutient figure toujours le légendaire **BCN Tour**, avec son BCN Kids Tour et son BCN Walking. Pour rappel, cette course par étapes a été mise sur pied en 1986 par quelques employé-e-s de la BCN. La première étape s'est courue le mercredi 23 avril à Colombier, suivie de celles de Chézard-St-Martin, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds, Couvet et enfin Neuchâtel. A noter que comme ces dernières années, le record de participation a été battu, puisque pas moins de 5'768 coureurs ont participé à l'une ou l'autre des étapes.

La **Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel** (FSSECN) a distribué le 28 avril 2014, sous forme de chèques, une somme de 101'500 francs à 33 sportifs neuchâtelois méritants. Pour la première fois, la remise ne s'est pas déroulée au siège de la BCN à Neuchâtel, mais dans les locaux de la marque horlogère Corum, à La Chaux-de-Fonds. La FSSECN, lancée en 2007 et dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E, L'Express/L'Impartial et la Maison Corum, a pour but de soutenir, par un versement financier direct, les sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel. Depuis sa création, la FSSECN a distribué 811'000 francs.

Pour sa deuxième saison en LNA, **Union Neuchâtel** a conquis un second titre depuis qu'il a retrouvé l'élite suisse du basket-ball en remportant la Coupe de la Ligue (compétition réunissant les quatre meilleures formations après deux tours de championnat). Troisième à égalité de points avec Fribourg Olympic après le championnat régulier, l'équipe de Manu Schmitt s'est inclinée 3-1 en demi-finales des play-off au terme d'une série plus que disputée.

Club emblématique du football suisse, **Neuchâtel Xamax FCS** est en pleine reconstruction après l'ère Chagaev, notamment à la suite de la fusion avec le FC Serrières. Bénéficiant aujourd'hui du stade de la Maladière et d'un jeu attrayant, grâce à un mélange de jeunes joueurs talentueux et de footballeurs expérimentés de la région, le club peut compter sur un public nombreux et fidèle. Lors de la saison 2013-2014, si l'équipe de Roberto Cattillaz a survolé les débats lors du championnat régulier, elle a dû attendre les prolongations de la double confrontation face à Baden pour fêter son ascension en 1^{ère} ligue Promotion. En tête du championnat, à mi-saison, tout est réuni pour que cette équipe enchaîne une troisième promotion consécutive. Success story à suivre...



Au début de l'été, le Golf & Country Club de Neuchâtel organise son plus grand tournoi de l'année dont nous sommes, depuis plusieurs éditions, le seul et unique sponsor. «**Les 4 jours de la BCN**» ont eu lieu du 19 au 22 juin. Compétition ouverte uniquement aux membres du GCCN et aux invités BCN, elle a rencontré, comme à chaque fois, un vif succès.

La fin de l'année est marquée par une course pédestre hivernale dans les rues de La Chaux-de-Fonds: **la Trotteuse-Tissot**. Le parcours de cette épreuve populaire est une boucle de trois kilomètres à couvrir plusieurs fois selon la catégorie. Cette année, la course s'est déroulée, une fois n'est pas coutume, sans neige et avec des températures clémentes. L'ambiance festive et hors du commun qui y règne nous incite à continuer de soutenir financièrement cette manifestation organisée par les commerçants locaux et le Service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

D'autres **clubs de sport** de la région reçoivent un soutien financier de la part de la BCN. C'est par exemple le cas des Ecoles Suisses de Ski des Bugnens et de Buttes-La Robella, de l'Association Neuchâteloise de Football (ANF), l'Association Cantonale de Course d'Orientation (ANCO), du VBC Colombier (LNB masculine) et du VBC Val-de-Travers (LNB féminine) ou encore du Cercle de la Voile de Neuchâtel. Sans oublier plus de 70 contrats de sponsoring en faveur de divers mouvements juniors.

Tout au long de l'année, nous soutenons également d'**importantes manifestations** telles que le JuraRaid Aventure, le Festival des Sports de Rue, les diverses courses organisées par le CEP Cor-tailod, les Championnats cantonaux de tennis mis sur pied par FriJuNe ou encore la Street-Hockey Cup, au Locle.



Sponsoring culturel

Les Jardins Musicaux du 15 au 31 août 2015 à Cernier

Quarante-deux événements (dont onze dans des lieux inédits) ont permis aux Jardins Musicaux de tisser des liens avec un public toujours plus large, de faire découvrir des chefs-d'œuvre méconnus et d'approfondir les partenariats avec d'autres acteurs culturels neuchâtelois. Le Festival 2014 traduit la volonté d'ouvrir un dialogue entre les créations de neuf compositeurs suisses, d'une part, et des œuvres majeures du 20^e siècle (Stravinsky, Nono, Xenakis, Debussy, Grisey, Stockhausen) d'autre part. Quelques chefs-d'œuvre de siècles antérieurs et la découverte d'artistes internationaux (l'ensemble vocal Stile Antico, le JACK Quartet, le pianiste Stefano Bollani, le duo Vincent Peirani et François Salque, l'accordéoniste Geir Draugsvoll) ont enrichi cette édition.

Les médias ont suivi le festival avec une belle fidélité. Un premier pas a été franchi dans la visibilité de l'événement en Suisse orientale. Enfin, cette édition a rencontré un beau succès au niveau de la retransmission des concerts par RTS-Espace2: treize concerts ont bénéficié de diffusions radiophoniques.

La Plage des 6 pompes du 3 au 9 août 2014

Environ 75'000 spectateurs ont fait fi d'une météo défavorable et ont assisté aux plus de 200 représentations données par les cinquantes compagnies invitées. Les 310 artistes venus de France, du Québec, du Burkina Faso, des Etats-Unis, de Belgique et bien sûr de Suisse ont fait découvrir leur travail à un public curieux, de toutes les générations.

Malgré la baisse de fréquentation imputable aux caprices du ciel, les organisateurs tirent de cette édition un bilan positif. Les nouveautés introduites, telles que La Nouvelle Vague, soit l'accompagnement de compagnies émergentes et de nouvelles créations par des professionnels, ainsi que l'aménagement de la place du Bois en espace dédié aux familles ont été des réussites et seront reconduites.

21^e édition du Corbak Festival du 4 au 7 juin 2014 à La Chaux-du-Milieu

Quatre jours de magnifiques moments de musique, de danse et d'émotion au cœur de la vallée de la Brévine. L'édition 2014 a permis de découvrir des artistes touchants, engagés, sympathiques et drôles. Avec deux soirées à guichets fermés, le 21^e Corbak fut une belle réussite!

En ouverture du festival, le mercredi après-midi, le Corbak'ids a notamment proposé une (re)découverte de l'opéra qui a séduit petits et grands. Le jeudi soir, Jeanne Cherhal et Grand Corps Malade ont enthousiasmé et ému une salle comble.

Vendredi, le blues des Mountain Men a véritablement été la belle découverte de cette édition. Le groupe Zebda a quant à lui mis le feu à la salle pour terminer la soirée.

Changement de paysage le samedi, où le concert de l'imposant Yanowski nous a fait voyager de Buenos Aires en Europe centrale. Puis, retour en terres argentines avec Plaza Francia et son tango merveilleusement chanté par Catherine Ringer. C'est avec un reggae entraînant nous conduisant de l'Afrique à la Jamaïque que Junior Tshaka a clôturé cette édition 2014.

Mais Corbak, ce sont aussi les concerts gratuits dans l'espace off et toutes ces petites touches magiques qui font de ce festival un événement si particulier.



Neuchâtel International Fantastic Film Festival 14^e édition, du 4 au 12 juillet 2014

En 2014, le Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel (NIFFF) a une nouvelle fois tiré un bilan très positif de son édition annuelle. Il a une fois encore propulsé Neuchâtel sur le devant de la scène cinématographique nationale et internationale en explorant la richesse du cinéma de genre et des cinématographies d'Asie.

Enregistrant une augmentation de sa fréquentation, le festival a accueilli pendant neuf jours plus de 33'500 spectateurs qui ont pu profiter d'une programmation diversifiée de plus de 110 films. Outre sa sélection de films, le NIFFF a également proposé aux festivaliers un symposium consacré à la production et à la diffusion des images numériques (*Imaging The Future*), le forum littéraire *New Worlds Of Fantasy* ainsi qu'un cycle de conférences sur l'écriture des séries TV (*TV Series Storyworlds*).

Parmi les temps forts de sa 14^e édition, on peut citer notamment la présence de George RR Martin, créateur de la saga *Game Of Thrones*. Invité d'honneur du festival, l'écrivain de SF est allé à la rencontre de ses nombreux fans en offrant une masterclass, deux séances de dédicaces ainsi qu'une carte blanche de ses films fétiches.

Un autre événement marquant a été sans conteste l'hommage que le NIFFF a consacré à l'artiste H.R.Giger, disparu en 2014. Génial créateur du monstre d'*Alien*, l'illustrateur, mais aussi plasticien et graphiste, a également dessiné le Narcisse, trophée du NIFFF qui porte d'ailleurs son nom.

Dans le cadre de sa collaboration avec le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, le NIFFF a réservé sa traditionnelle rétrospective au cinéma nippon. Enfin, parmi les moments phares de cette dernière édition, il faut mentionner la mythique *Epic Game Jam*.

Festi'neuch 14^e édition, du 12 au 15 juin 2014

2014, l'édition record ! La 14^e édition de Festi'neuch fut une réussite. Durant quatre jours et sous un soleil radieux, des concerts puissants ont électrisés les Jeunes-Rives et conquis les cœurs et les oreilles de plus de 42'000 personnes.

La soirée très rock du jeudi, avec The Offspring et The Hives, a ouvert les festivités auxquelles 9'200 personnes ont participé. Ont suivi deux soirées à guichets fermés avec 12'000 personnes. Vendredi, les festivaliers ont été charmés par Julien Doré avant de danser sur le live très réussi de Paul Kalkbrenner. Samedi, les concerts très attendus de Snoop Dogg et Woodkid se sont joués sous un chapiteau débordant et déchaîné.

Les groupes neuchâtelois ont la cote et ont donné des concerts particulièrement marquants. Le public s'est déplacé en masse à la scène Lacustre pour The Rambling Wheels et KoQa a livré une prestation remarquable sur la scène de la Marée. Le nouvel écrivain du Phare qui mêlait foot et DJ a été très apprécié. Les aficionados du ballon rond ont pu s'agiter devant les matchs importants des premiers jours du Mondial.

Ce bilan positif est de bon augure pour entamer la prochaine édition anniversaire du festival qui fêtera ses 15 ans d'existence et les 5 ans des alternatives. Après une édition 2013 difficile, Festi'neuch a mis les bouchées doubles. Une équipe de direction renouvelée, un changement de date opéré pour mieux coller aux tournées des artistes, une bonne dose d'amour de la musique et une fidèle équipe de bénévoles lui permettent de retrouver aujourd'hui la voie du succès.



Jörg Ziegler, co-fondateur et directeur technique
et Luc Gervais, fondateur et PDG de 1Drop Diagnostics



Nathalie Randin,
journaliste



Raphaël Domjan

 **BCN**
INNOVATION

Prix BCN Innovation 2014

A l'occasion de son 125^e anniversaire en 2008, la Banque Cantonale Neuchâteloise a créé le Prix BCN Innovation.

Distribué annuellement (pour la première fois en 2009), il a pour ambition de valoriser des projets scientifiques ou techniques innovants créés par de jeunes entreprises du canton de Neuchâtel. Avec une dotation unique de 300'000 francs par année, le Prix BCN Innovation est l'une des plus importantes récompenses de Suisse.



Christian Piguet



Manuela Surdez, présidente du
Conseil d'administration de la BCN

Membres du jury du Prix BCN Innovation

- ◀ Michel Declercq, président, professeur honoraire EPFL
- ◀ André-Pierre Bouille, Ing. EPFZ, représentant du Conseil d'administration de la BCN
- ◀ Martin Knechtli, lic. oec. HSG et lic. iur., RA, industriel
- ◀ Christian Piguet, ingénieur auprès du CSEM, professeur EPFL, représentant du Conseil d'administration de la BCN
- ◀ Raymond Stauffer, président de l'AIP (Association Industrielle et Patronale)
- ◀ Michel Perrin, directeur général d'Uditis SA

Une dotation de 300'000 francs pour 1Drop Diagnostics

1Drop Diagnostics a développé un dispositif de diagnostic médical portable, à peine plus grand que la taille d'un smartphone, permettant l'analyse rapide, précise et sensible de plusieurs biomarqueurs à partir d'une goutte de sang. Ce dispositif médical est appelé à révolutionner la précision des tests sanguins réalisés au lit du patient ou en cabinet, ainsi que la rapidité d'accès à des résultats fiables.

La technologie innovatrice mise au point par 1Drop Diagnostics illustre de façon remarquable le savoir-faire de la région en matière de microtechnique, d'optoélectronique et de traitement du signal. Les résultats obtenus ont été reconnus par la communauté

scientifique par des centaines de citations et des conférences invitées, tandis que la presse nationale et internationale s'en est largement fait l'écho.

Outre le caractère particulièrement innovant du projet et ses excellentes perspectives de marché, le jury a été séduit par le dynamisme et la compétence de l'équipe, son excellent partenariat et la qualité de sa stratégie de développement.

1Drop Diagnostics
www.onedropdiagnostics.com



Wind Band Neuchâtelois

 **BCN**
INNOVATION

Cérémonie officielle

Le lundi 20 octobre 2014 a eu lieu la soirée de remise du Prix BCN Innovation au Théâtre du Passage à Neuchâtel.

Les membres du jury ont eu l'honneur de dévoiler le nom du lauréat et de son projet en avant-première, devant un parterre de plus de 400 invités. L'animation a été confiée à la journaliste Nathalie Randin. Après une performance remarquable du Wind Band Neuchâtelois et de la chanteuse Faby Medina, la soirée s'est terminée par un cocktail dînatoire.



André-Pierre Bouille
& Johan Bergqvist



Faby Medina



Christian Barbier

Rossella de Rossi

Raphaël Domjan

Daniel Knöpfel
& Pedro Palomo

Fondation culturelle

Créée en 1983 à l'occasion du 100^e anniversaire de la banque, la Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise a pour but de favoriser, dans le canton de Neuchâtel, la culture et la création artistique sous toutes leurs formes par l'octroi d'aides financières à des œuvres, des institutions culturelles, ainsi que par l'achat d'œuvres d'art.

La commission de répartition se compose des membres suivants :

- ↳ Evelyne Charrière, présidente, enseignante en histoire de l'art à la HES et l'Ecole d'Arts à La Chaux-de-Fonds
- ↳ Vincent Adatte, journaliste cinématographique, co-directeur de la Lanterne Magique
- ↳ Robert Bouvier, directeur du Théâtre du Passage à Neuchâtel, comédien et metteur en scène
- ↳ Christophe Dufour, conservateur et directeur du Muséum d'Histoire naturelle à Neuchâtel
- ↳ Marc Pantillon, pianiste, professeur de piano à la Haute Ecole de Musique de Genève
- ↳ Alvaro Piano, représentant du Conseil d'administration de la BCN

Le capital de dotation de CHF 2 millions à l'origine s'élève actuellement à CHF 7,5 millions.

Pour l'année 2014, la commission de répartition, lors des cinq séances, a examiné 180 dossiers et distribué CHF 338'500. A ce jour, la commission a distribué au total CHF 4'144'650 à 950 bénéficiaires.

Bénéficiaires	Sujets soutenus	Montants octroyés
Matthieu Moerlen	Projet de film court-métrage « Les anciens l'appelaient chaos »	3'000.-
Dark-S Productions	Réalisation du nouvel album et vidéo clip promotionnel du groupe NOVEMBER-7	3'000.-
The Rambling Wheels	Projets de concerts en 2014	5'000.-
Samuel Blaser	Ecriture du projet « Round About 1814 »	5'000.-
Association Films Plans-Fixes	Réalisation d'un film consacré à M. Michel Egloff	2'000.-
Association Tulipe mobile	Projet « Nous ne faisons que passer »	3'000.-
Compagnie « Pas sages à l'acte »	Projet théâtral « Les uns chez les autres »	3'000.-
L'avant scène opéra	« La Vie Parisienne » opérette de Jacques Offenbach	10'000.-
Les Concerts de Musique Contemporaine	Projet « Kabarett Kagel »	6'000.-
Groupe de Théâtre Antique	« Rudens: Les naufragés »	2'000.-
Nouvel Ensemble Contemporain	20 ^e anniversaire - à titre de soutien à la création	10'000.-
Alogamia	« Buscandose la via »	6'000.-
Association RR	Projet « Prendre un enfant par l'opéra »	5'000.-
L'outil de la ressemblance	Projet « Roulotte 2014 »	5'000.-
Ensemble Sigma	Projet musical « La Boîte à Joujoux »	5'000.-

Bénéficiaires	Sujets soutenus	Montants octroyés
Compagnie Le Jardin	Projet théâtral « Le Monde depuis les Amériques »	3'000.-
Association Comiqu'opéra	Soutien pour la création théâtrale « Figaroh! »	10'000.-
Institut neuchâtelois	Soutien pour le 35 ^e cahier de l'Institut « L'affiche neuchâteloise »	5'000.-
Compagnie Yonophe	Création théâtrale « Rendez-vous »	5'000.-
Ensemble musical pour Jeunes	Concerts « Au fil du temps et des saisons »	2'000.-
Anna Krammig	Publication d'un livre d'artiste	2'000.-
Betacorn	Projet « Loup » avec Olivia Pedroli et le Museum d'histoire naturelle de Neuchâtel	5'000.-
Objets-Fax	Projet de création chorégraphique et plastique « Camera Obscura »	5'000.-
Frédéric Moser et Philippe Schwinger	Long métrage de fiction « Rien dans le coffre »	20'000.-
Tape'nads danse	Création de « Brian & Jane »	3'000.-
Collectif Xylocéphale	Spectacle musical pour jeunes oreilles « Chansons douces et autres vers d'oreilles »	4'000.-
Association pour la Collégiale	« Schubertiade » organisée sur la colline Château-Collégiale de Neuchâtel	7'000.-
Association Quartier Général	Exposition plein-air de l'artiste plasticien Anthony Bannwart et performance jazz de Elyah Reichen	5'000.-
Association Mandragore	Pièce de théâtre « Le Mariage forcé »	3'000.-
Association « Un grand animal »	Création d'un projet artistique commun de Tenko et Cosimo Terlizzi	10'000.-
Association des amis de Vincent Kohler	Création du nouveau spectacle solo de Vincent Kohler	6'000.-
Infolio	Publication d'un ouvrage de Gilbert Pingeon	3'000.-
Cie De Facto	Création de « Le Moche » de Marius Von Mayenburg	15'000.-
Aureliano Marin	Production de l'album « Revolucion - Tango »	2'000.-
Le Thaumatrope	Projet théâtral « Gulliver », pièce de chambre N°2	10'000.-
Association Lyrica	Opéra « Elisir d'amore » de Gaetano Donizetti	10'000.-
Société de Musique de La Chaux-de-Fonds	Projet « Portrait I, II, III, IV et V »	3'000.-
Théâtre de la Poudrière	Création 2014 « Rouge »	5'000.-
Marc Renaud Photographe	Réalisation d'un projet photographique sur les fusions de communes dans le canton de Neuchâtel	2'000.-
Centre culturel du Val-de-Travers	Festival la Chapelle aux Concerts de Couvet	2'000.-
Fondation La Chrysalide	Publication d'une bande dessinée en trois tomes qui a pour titre « Je meurs », « Tu meurs » et « Il meurt »	10'000.-
La Cave Perdue	Création de « Oublier »	1'000.-
Les Productions JMH	Film documentaire « (Mi)graine de folie »	7'000.-
La Cie Fantôme	Création « Mon arbre à secrets »	3'000.-
Concerts de la Collégiale de Neuchâtel	Double création « Le Requiem » de Johan Treichel et « L'Oratorio Christus Rex » d'Alexandre Traube à la Collégiale le 22 mai 2015	5'000.-
Blue Breath Music - BBM74	20 ans d'activité de BBM74	2'000.-
Ethno Doc	Edition des Lettres et du Journal de voyage de Henri de Büren	2'000.-
Musée des Beaux-Arts La Chaux-de-Fonds	150 ^e anniversaire du Musée	5'000.-
Stoa	Spectacle « Hésiode », la Naissance des Dieux	5'000.-
Musique au Chœur	Opéra « Aleko » de Sergei Rachmaninov	5'000.-
Association Les Assortiments	Enregistrement du troisième CD de LiA	1'000.-
L'avant scène opéra	Création « La Veuve Joyeuse »	6'000.-
Fabian Boschung	Publication d'une monographie « Feeling »	2'000.-
Théâtre Entr'acte	Création du spectacle « L'Inconnu »	3'000.-
Compagnie du Gaz	Spectacle « Certaines n'avaient jamais vu la mer »	5'000.-
Les Amplitudes	Récompense pour leur travail de grande qualité	5'000.-
Cie Projet Icare	Projet théâtral « La paix perpétuelle »	5'000.-
Opéra Décentralisé Neuchâtel et Outil de la Ressemblance	Création conjointe de l'Opéra en un acte de Paul Hindemith « Le Long dîner de Noël »	12'000.-
Samuel Chalard	Production d'un long-métrage documentaire « After the Games »	14'500.-
Centre d'art Neuchâtel	20 ^e anniversaire du CAN	10'000.-
Nouvelle Vague Factory	Réalisation d'un film documentaire « Les Hirondelles de la Paix »	10'000.-

18



19



20



Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté, en janvier 2007, une «Charte d'éthique», accessible sur le site Internet de la BCN (www.bcn.ch), qui complète les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées sous chiffre 3.3 de l'annexe du bouclement.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (chiffres 3.10 et 3.11 de l'annexe du bouclement).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ces bons ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 08/24.

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

Administrateurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
<p>Manuela Surdez 1961, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre, depuis 2010 Présidente, depuis avril 2011</p> <p>Présidente du Comité de banque</p> <p>Vice-présidente du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p> <p>Censeur, 2001-2009</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel (1984-1987)</p> <p>Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987)</p> <p>Administratrice et co-directrice Goldec SA</p>	<p>Vice-présidente du Conseil d'administration de la société Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane</p> <p>Juge au Tribunal arbitral de la Convention collective de travail de l'Industrie horlogère (depuis 2012)</p>
<p>Nathalie Tissot 1966, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre, depuis 2005 Vice-présidente depuis octobre 2012</p> <p>Membre du Comité de banque Présidente du Comité d'audit</p> <p>Membre du Comité de rémunération/nomination</p> <p>Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p>	<p>Docteur en droit (Université de Neuchâtel)</p> <p>Licence en droit (Université de Neuchâtel)</p> <p>Certificat d'études supérieures en archéologie (Université de Neuchâtel)</p> <p>Brevet d'avocat</p>	<p>Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001)</p> <p>Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel (2008 - 2012)</p> <p>Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel, puis professeure associée dès 1996 et professeure extraordinaire depuis 2002</p> <p>Avocate indépendante (1992)</p>	<p>Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Vice-présidente du Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel</p> <p>Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale</p> <p>Membre du Conseil de la Fondation « La Tène »</p> <p>Membre de la Commission cantonale des biens culturels</p> <p>Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel (2008 - 2012)</p> <p>Membre de la Commission (depuis 2012) et du Conseil scientifique (depuis 2008) du Musée International d'Horlogerie.</p> <p>Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)</p>
<p>Samuel Bendahan 1980, suisse, Lausanne</p> <p>Membre, depuis juillet 2014</p>	<p>Docteur ès sciences économiques management, comportements organisationnels (HEC Lausanne)</p> <p>Licence ès sciences économiques (HEC Lausanne)</p>	<p>Maître d'enseignement et de recherche (HEC Lausanne) depuis 2009</p> <p>Chercheur Post Doc et Chargé de cours (EPFL, Collège des Humanités et Brain Mind Institute, Laboratoire de Génétique Comportementale) depuis 2012</p> <p>Président BSC Association, Consultant depuis 2002</p> <p>Chercheur, IMD Lausanne (2010 - 2011)</p>	<p>Député au Grand Conseil Vaudois, membre de la Commission des finances depuis 2012</p> <p>Association Lire et Ecrire : - Membre depuis 2011 - Président depuis 2013</p> <p>Président du Comité de direction du Gymnase du soir Vaudois depuis 2013</p> <p>Membre du Conseil de Fondation de Microcrédit Solidaire Suisse depuis 2012</p> <p>Président du Conseil de l'Université de Lausanne (2004 - 2007)</p>

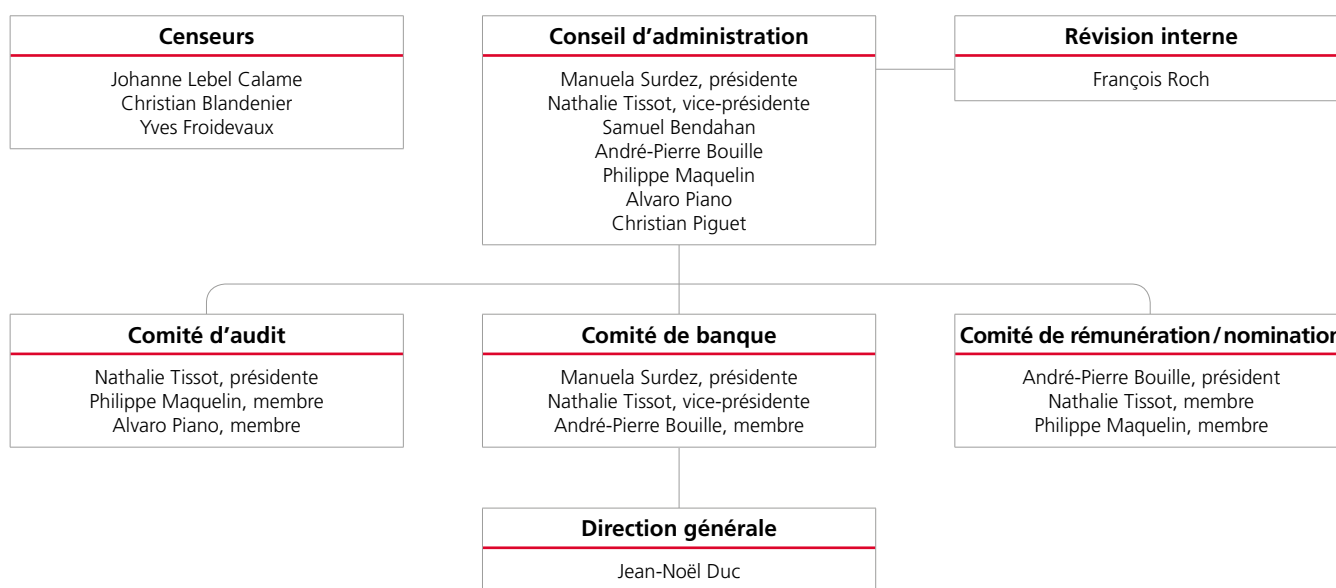
Administrateurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
<p>André-Pierre Bouille 1949, suisse, Bôle Membre, depuis avril 2011 Membre du Comité de banque Président du Comité de rémunération/nomination Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Ing. Dipl. en électricité, Ecole polytechnique fédérale de Zurich Docteur en Psychologie du travail, Université de Neuchâtel Certificat en marketing et management, Hochschule de St-Gall</p>	<p>Assistant marketing, sous-directeur marketing dans plusieurs sociétés du groupe Swatch (1981-1985) Directeur général d'AESA SA (Groupe Alcatel) de 1985 à 1998; ensuite et jusqu'en 2007, président et propriétaire de la société</p>	<p>Président de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane Président de Finergence, La Chaux-de-Fonds Membre des Conseils d'administration de - Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane - Stoco SA, Vaumarcus</p>
<p>Philippe Maquelin 1951, suisse, Gorgier Membre depuis octobre 2012 Membre du Comité d'audit Membre du Comité de rémunération/nomination Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Fonctions d'assistant, de cadre et de direction auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe Swatch (1976 - 1988) Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young, Conseils aux entreprises suisses romandes (1988 - 1990) Fonctions de direction auprès du groupe Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds (1991 - 1998) CFO du groupe Ismeca, La Chaux-de-Fonds (1998 - 2002) COO et CFO du groupe Tornos, Moutier (2002 - 2010) Consultant indépendant (depuis 2002)</p>	<p>Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds Membre des Conseils d'administration de - Nugerol Holding SA, La Tène - BNJ FM SA, Delémont - ARC FM SA, Delémont - Delta Line SA, Lamone - Delta.Line.Lux SA, Luxembourg Associé de Maruma Holding Sarl, La Chaux-de-Fonds</p>
<p>Alvaro Piano 1957, suisse, Peseux Membre depuis juin 2014 Membre du Comité d'audit Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Certificat fédéral de capacité d'employé de banque Cursus de formation management et direction, Crédit Suisse Stage à New-York (bourse, placements, marchés monétaires) Piano Remittance Corp.</p>	<p>Retraité depuis janvier 2014 Banque Cantonale Neuchâteloise : Directeur, responsable du secteur de la clientèle individuelle (1995 - 2013) Credit Suisse : - Responsable Retail-banking pour la région Suisse romande Nord-Valais (succursales à Delémont, Neuchâtel, Fribourg, Sion) - Responsable Marketing groupe de succursales du canton de Neuchâtel - Responsable du contrôle interne pour la région Suisse romande Nord-Valais (1976 - 1994)</p>	<p>Membre du Conseil de Fondation du fonds de désendettement du Canton de Neuchâtel depuis 2009</p>
<p>Christian Piguet 1951, suisse, La Chaux-de-Fonds Membre, depuis 2005 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Docteur en ingénierie (EPFL), Lausanne</p>	<p>Ingénieur auprès du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA), Neuchâtel Professeur EPFL</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de Centredoc, Neuchâtel</p>

3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et ses membres sont rééligibles jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle au 1^{er} janvier 2015



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

- ◀ Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements.
- ◀ Il fixe l'organisation et définit les compétences.
- ◀ Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque.
- ◀ Il nomme le directeur général et les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque.
- ◀ Il choisit l'organe de révision externe.
- ◀ Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la Direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaborateurs.
- ◀ Il surveille les crédits accordés par le Comité de banque selon l'annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences).

- ◀ Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).
- ◀ Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes.
- ◀ Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation.

Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat :

- ◀ La nomination du directeur général.
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la présidente est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose de la présidente, de la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration. Il se réunit en principe une fois par semaine.

Le Comité:

- ◀ Prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration.
- ◀ Accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences.
- ◀ Préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

3.3.3 Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois membres du Conseil d'administration. Ils répondent tous aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 08/24.

Le Comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du comité, par le responsable de la Révision interne ou la Direction. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité d'audit sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité d'audit et de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité d'audit. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable.

La Révision interne est dirigée par:

Réviseur	Formation	Parcours professionnel
François Roch 1957, suisse, Yvonand (VD) Réviseur, depuis 1998	Expert diplômé en finance et en controlling Expert-réviseur	Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992) Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998)

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont la banque gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat.

A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

Censeurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Johanne Lebel Calame 1952, canadienne et suisse, Val-de-Travers Censeur depuis 2007	Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada) Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)	Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario (Canada) (1972-1976) Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996) Traductrice et correctrice indépendante de 1978 à 1985 et depuis 1996	Députée au Grand Conseil
Christian Blandenier 1965, suisse, Chézard-St-Martin Censeur depuis 2010	Licence en droit (Université de Neuchâtel) Brevets d'avocat et de notaire	Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier depuis 1993	Conseiller général à Val-de-Ruz Président du Conseil de fondation des Perce-Neige
Yves Froidevaux 1964, suisse, Neuchâtel Censeur depuis 2005	Licence ès lettres (Université de Neuchâtel)	Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics) (1994 à 2001) Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 à 2004) Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 2005	Conseiller général, Neuchâtel, Les Verts - Ecologie et Liberté Membre du Conseil d'administration La Coopérative d'en face, coopérative d'habitants à Neuchâtel

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. Les propositions de crédits qui sont de la compétence du Conseil d'administration font l'objet d'un exposé écrit et détaillé remis à chaque administrateur en principe avant les séances du Conseil d'administration. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque.

De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ↳ Rapports de la Révision interne
- ↳ Rapports de l'organe de révision externe
- ↳ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management)
- ↳ Etat des risques

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe 2 du boucllement, sous le chapitre éponyme.

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

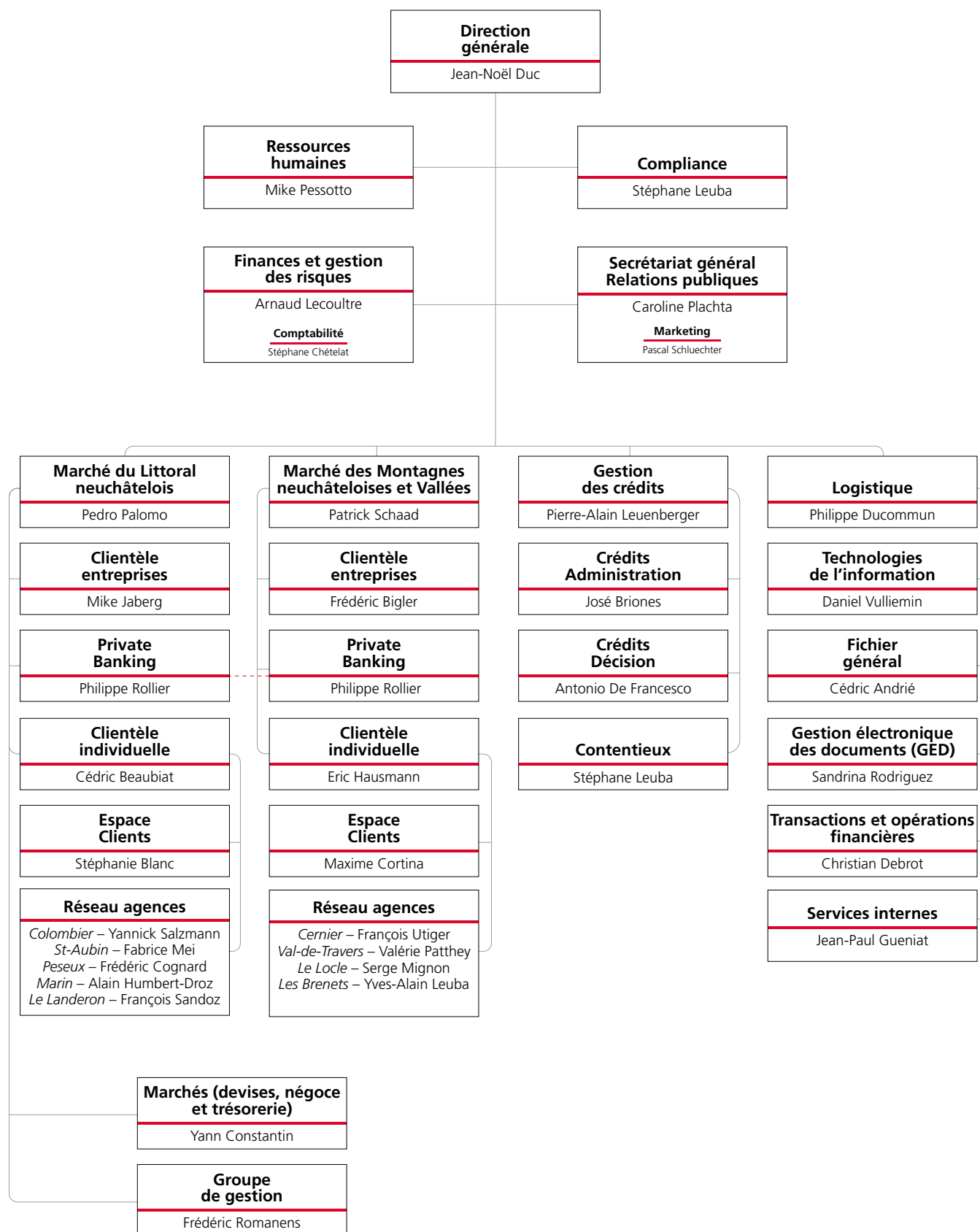
La BCN est dirigée par un directeur général et quatre directeurs responsables :

- ◀ du marché des Montagnes neuchâteloises et Vallées
- ◀ du marché du Littoral neuchâtelois
- ◀ de la gestion des crédits
- ◀ de la logistique

4.1 Directeur général et directeurs au 1^{er} janvier 2015

Directeur général et directeurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Jean-Noël Duc 1954, suisse, Neuchâtel Directeur général	Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprise, Université de Lausanne) Cours suisse de direction d'entreprise, Centre romand pour les questions de management	Fonctions de direction auprès de : - UBS SA à Lausanne, Zurich, Sierre et Neuchâtel (1977-2001) - Credit Suisse à Neuchâtel (2001-2004) BCN dès septembre 2004	Président de l'Association cantonale des banques neuchâteloises Président de Silatech SA depuis 2014 Membre du : - Conseil d'administration de l'Union des banques cantonales suisses - Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie - Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise - Conseil de la Fondation de soutien aux sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel
Patrick Schaad 1967, suisse, La Chaux-de-Fonds Directeur, responsable Marché des Montagnes neuchâteloises et Vallées Suppléant du directeur général	Master of Science (MSc) option gestion d'entreprise Faculté des HEC, Université de Lausanne	Fonctions de cadre auprès d'UBS SA (1993-1998) BCN dès 1998	Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura à Porrentruy Membre du Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie S.A. à Cressier Membre du Comité GENILEM Arc Jurassien, La Chaux-de-Fonds Membre du Conseil de fondation de Finergence, Fondation pour le finance- ment initial d'entreprises novatrices
Philippe Ducommun 1964, suisse, Neuchâtel Directeur, responsable de la Logistique	Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe Certificat fédéral de capacité d'employé de banque	Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992) BCN dès 1992	
Pierre-Alain Leuenberger 1971, suisse, Saint-Blaise Directeur, responsable de la Gestion des crédits	Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire	REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995) Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005) BCN dès 2005	Membre du Conseil d'administration du Service cantonal des automobiles et de la navigation Membre de la Commission de Placement Immobilier de Swisssanto
Pedro Palomo 1969, espagnol, Neuchâtel Directeur, responsable Marché du Littoral Neuchâtelois	Diplôme Advanced Management Program, IE Business School, Madrid Certificat fédéral de capacité d'employé de banque	Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994) Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999) BCN dès 1999	Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige Membre de la Commission cantonale de l'action sociale (CCAS)

Organigramme opérationnel et fonctionnel
au 1^{er} avril 2015



4.3 Conseillers/ères Clientèle entreprises	Localisation
Laila Cinotti	Neuchâtel
Blaise Houriet	La Chaux-de-Fonds
Christian Kohler	Neuchâtel
Elodie Matile	Neuchâtel
Raphaël Mermillon	La Chaux-de-Fonds
Joanie Regli	La Chaux-de-Fonds
Ana Rita Rodrigues	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds

4.4 Conseillers/ères Private Banking	Localisation
Yvan Adatte	La Chaux-de-Fonds
Christian Jaberg	Neuchâtel
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
Jean-Philippe Moullet	La Chaux-de-Fonds
Olivier Nicolet	La Chaux-de-Fonds/Neuchâtel
Nicolas Schwaar	Neuchâtel
Victor Vogt	Neuchâtel

4.5 Conseillers/ères Planification financière	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel
Hugues Racine	Neuchâtel

4.3 Conseillers/ères Clientèle individuelle	Localisation
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens-Zumsteg	Neuchâtel
Noémie Frigerio	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Monique Gusmini	Cernier
Gaëtan Jolliet	Colombier
Olivier Joly	St-Aubin
François Robert-Nicoud	Neuchâtel
Philippe Paratte	Neuchâtel
Jessica Schindler	Peseux

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF	
Indemnité annuelle fixe	CHF	30'000.-
Indemnité de séance	CHF	500.-
Indemnité du Président	CHF	60'000.-
Indemnité du Vice-président	CHF	22'000.-
Indemnité de membre du Comité	CHF	15'000.-

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2014 ont été de CHF 474'750. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 16 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2014 s'est élevée à CHF 3'587'844.-. Les bonus de la direction pour l'exercice 2014 ont représenté au total CHF 1'596'680.-. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés sous chiffre 3.13 de l'annexe du boucllement.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est PricewaterhouseCoopers SA. Le réviseur responsable est M. Patrick Fritz, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2014. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Les honoraires de révision 2014 se sont élevés à CHF 215'000, ainsi que CHF 25'000 s'agissant de prestations diverses. Les tâches de contrôle et de surveillance de l'organe de révision sont du ressort du Conseil d'administration. Le rapport bancaire annuel et les éventuels rapports complémentaires sont examinés dans le cadre des séances du Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec la présidente et le directeur général.

De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. La BCN dispose d'un site Internet (www.bcn.ch) qui présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion de la BCN peuvent aussi être obtenus à l'adresse: info@bcn.ch ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.

Commentaires relatifs à l'exercice 2014

Remarques préliminaires

Non seulement la période de taux bas se prolonge depuis quelques années mais la baisse s'est encore accentuée dans les derniers mois de l'année, ce qui représente un défi permanent pour la BCN dont plus de trois-quarts des revenus proviennent de la différence entre intérêts perçus et versés. Or, en 2014, la BCN a renouvelé CHF 1,4 milliard de contrats d'hypothèques à taux fixes à un taux moyen inférieur de 61 points à leur niveau précédent. Malgré ce contexte difficile, la BCN a réussi en 2014 – alors que cela n'avait pas été possible en 2013 – à améliorer ses revenus nets d'intérêts et elle met déjà aujourd'hui tout en oeuvre pour faire de même en 2015.

Les revenus du Private Banking, bien qu'inférieurs de 5,8% à ceux de 2013 qui avaient progressé de 7%, sont dans le cadre de nos prévisions. D'une part, les marges dans ce secteur sont d'une manière générale sous forte pression, d'autre part, la BCN a décidé en janvier 2013 d'abandonner, en faveur des clients sous mandat de gestion, les rétrocessions liées aux fonds de placement. Ce contexte difficile impose des efforts constants en matière d'amélioration de nos processus et de réduction de coûts. Il faut souligner que 2014 enregistre une charge exceptionnelle de CHF 1,6 million, montant attribué à la Caisse de pension pour faciliter le passage d'un système de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations, prévu au 1^{er} janvier 2015. Malgré cela, le ratio du cost/income (coûts/revenus) continue de s'améliorer depuis plusieurs années: il se situe désormais à 47,9%.

Immobilisations financières

A fin 2014, le portefeuille d'immeubles à vendre comprend un objet pour une valeur de CHF 719'000, situation inchangée par rapport à fin 2013.

Crédits commerciaux et hypothécaires

Les prêts à la clientèle atteignent CHF 7'905 millions, en augmentation de +3%. Cette progression confirme l'efficacité du modèle d'affaires et le rôle d'acteur majeur de la BCN dans le secteur immobilier et le tissu économique neuchâtelois. Les créances hypothécaires se développent en phase avec le marché (+3,6%) à CHF 6'751 millions.

Les créances sur la clientèle commerciale et les collectivités publiques se maintiennent à CHF 1'154 millions. Il n'en demeure pas moins que le soutien aux entreprises locales fait partie du patrimoine génétique de la BCN. Au travers de sa prestation « PME Plus », la banque assiste les petites, moyennes et grandes entreprises dans les périodes clés de leur existence: forte croissance des affaires, investissements importants et reprise d'entreprises par ses cadres ou des tiers.

En 2014, « PME Plus » a soutenu 40 entreprises pour un volume global de CHF 15 millions. Depuis son lancement en juin 2006, « PME Plus » a épaulé 249 petites et moyennes entreprises, actives dans 31 secteurs d'activités différents, pour un montant total de CHF 115 millions.

Cession des activités de vente de crédits à la consommation

En août 2014, la BCN et la société cashgate SA ont conclu un partenariat dans le domaine des prêts personnels et du leasing automobile. L'activité du crédit à la consommation, pratiquée de manière rigoureuse par la BCN depuis 1996, a ainsi été cédée à cette société détenue par le groupe Aduno, partenaire fiable des banques cantonales et d'autres banques de détail suisses. Dans le prolongement de ce partenariat, les trois collaborateurs en charge de cette activité à la BCN ont rejoint le bureau ouvert par cashgate SA à Neuchâtel.

Analyse financière - évolution du bilan

En 2014, la BCN a poursuivi le développement des affaires et enregistré de bons résultats dans un environnement contrasté, marqué par des taux d'intérêts bas.

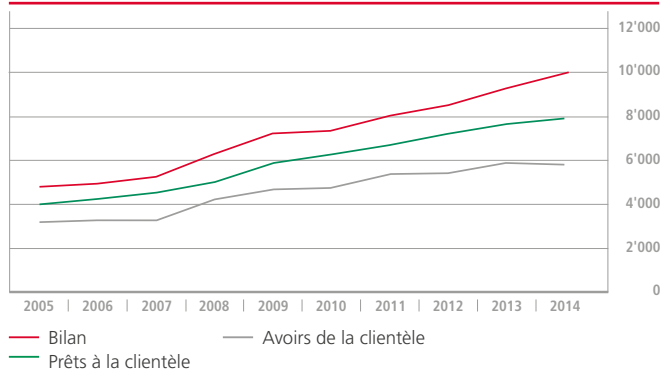
Les postes clés affichent des progressions sensibles :

Bilan synthétique	2014	2013	Variations en %
Exprimé en millions de francs			
Total du bilan	9'979	9'292	+7,4
Prêts à la clientèle	7'905	7'675	+3,0
Avoirs de la clientèle	5'852	5'906	-0,9
Fonds propres (après répartition)	675	640	+5,4

L'activité s'est développée en 2014, grâce au renforcement des liens avec :

- ◀ Les entreprises, dans leurs activités courantes et leurs investissements,
- ◀ Les ménages, dans leurs projets immobiliers et la gestion de leur patrimoine (épargne, placements, prévoyance...).

Evolution du bilan 2005-2013 (en millions de francs)

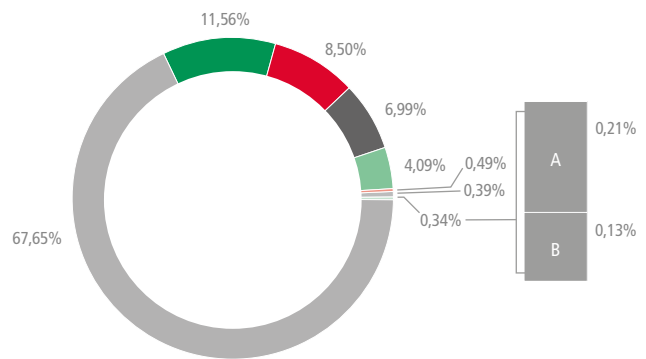


La BCN conforte sa position d'acteur principal du marché bancaire neuchâtelois en gagnant de nouvelles parts de marché en 2014.

Principales évolutions à l'actif

L'encours des prêts à la clientèle atteint CHF 7,9 milliards. Les créances hypothécaires se développent (+3,6% ou CHF 233 millions) à CHF 6,8 milliards (CHF 6'751 millions). Les créances sur la clientèle commerciale se maintiennent à CHF 1'154 millions. Ces chiffres confirment la polyvalence du modèle d'affaires de la BCN, tourné vers l'ensemble des acteurs économiques locaux (corporations de droit public, PME, particuliers, etc.).

Répartition de l'actif en %



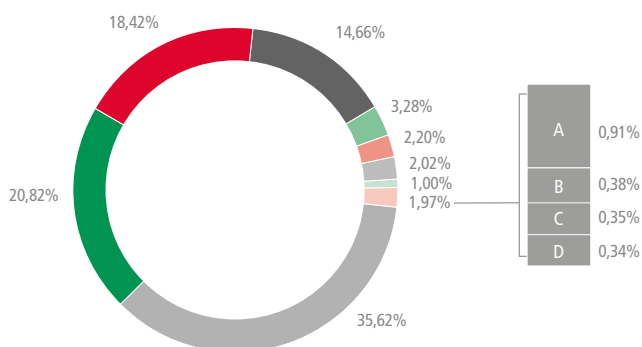
- Créances hypothécaires
- Créances sur la clientèle
- Liquidités
- Créances sur les banques
- Immobilisations financières
- Autres actifs
- Immobilisations corporelles
- Participations (A)
- Comptes de régularisation (B)

Principales évolutions au passif

Pièce maîtresse de l'équilibre de la banque, l'épargne traditionnelle progresse de +25,1% à CHF 3'554 millions. Les autres engagements de la clientèle diminuent de -26,1% à CHF 2'078 millions. Une partie de ces fonds a été investie dans l'épargne traditionnelle alors que quelques clients institutionnels ont retiré une partie de leurs avoirs.

L'encours des obligations de caisse (-13,1% à CHF 219 millions) souffre des taux de rémunération actuels. Le recours aux emprunts auprès de la Centrale d'émission de lettres de gage a pérennisé le financement à long terme de la banque (+6,3% à CHF 1'838 millions).

Répartition du passif en %



- Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement
- Autres engagements envers la clientèle
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts
- Engagements envers les banques
- Réserve pour risques bancaires généraux
- Obligations de caisse
- Réserves légales
- Capital de dotation
- A Autres passifs (y compris bénéfice)
- B Correctifs de valeurs et provisions
- C Autres réserves
- D Comptes de régularisation

Couverture des prêts par les avoirs des clients

Les fonds déposés couvrent 74% des crédits accordés.

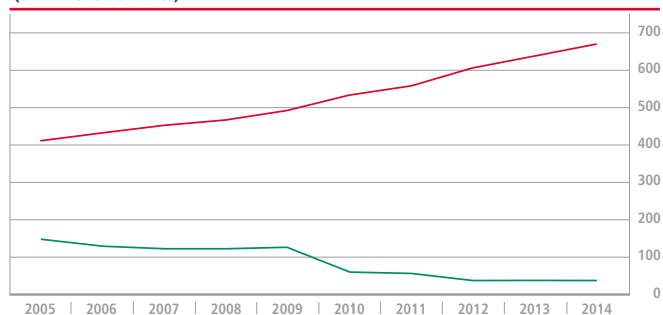
Fonds propres

Les fonds propres comprennent le capital de dotation, les réserves légales et les réserves pour risques bancaires généraux, soit des postes de bilan entrant dans la catégorie « Tier 1 » selon les articles 18-23 OFR et 31 OFR.

Après répartition du résultat, les fonds propres de la BCN s'élèvent à CHF 675 millions. La forte capacité bénéficiaire de la BCN, accompagnée par une politique de thésaurisation des résultats, permet aux fonds propres de couvrir 175% des exigences réglementaires, soit un ratio supérieur aux montants légaux exigés.

Evolution des fonds propres et des provisions de la BCN

(en millions de francs)



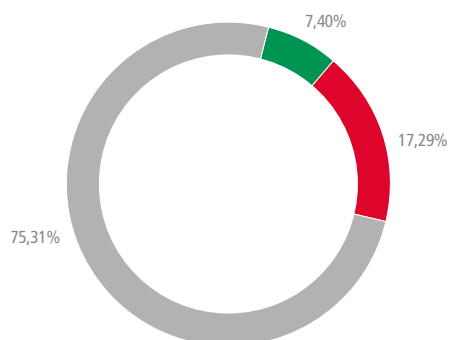
- Fonds propres après répartition du résultat
- Correctifs de valeurs et provisions

Résultat

Le compte de résultat affiche des produits qui progressent de +3,3% à CHF 128,9 millions :

- ◁ Les revenus d'intérêts augmentent de +4,4% à CHF 91,4 millions,
- ◁ Les commissions reculent de -5,8% à CHF 21 millions en raison du remboursement à notre clientèle des rétrocessions provenant des commissions des fonds de placement dans les mandats de gestion,
- ◁ Le résultat des opérations de négoce se stabilise à CHF 9 millions.

Répartition des produits (autres résultats ordinaires non compris)

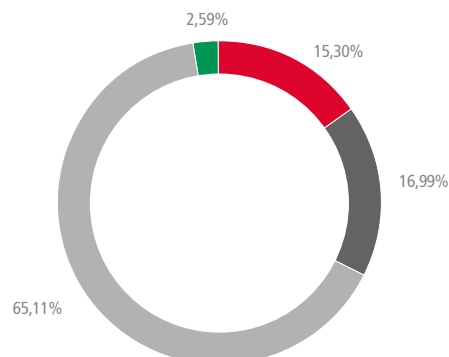


- Opérations d'intérêts
- Opérations de négoce
- Opérations de commissions et prestations de services

Les autres résultats ordinaires représentent un apport de CHF 7,5 millions.

La maîtrise des charges d'exploitation (+0,3%) améliore le ratio « coûts/revenus » à 47,9%.

Répartition des charges



- Charge de personnel
- Caisse de retraite : changement de primauté
- Autres charges d'exploitation
- Coûts informatiques

Le résultat intermédiaire, avant produits et charges extraordinaires, soit le niveau déterminant pour évaluer la performance de la banque, progresse de +8,2% à CHF 55,1 millions.

Les fonds propres sont renforcés par une attribution de CHF 25,7 millions (+8,4%) à la réserve pour risques bancaires généraux (RBG).

Le bénéfice net progresse de 8% à CHF 33,3 millions et permet :

- ◁ D'augmenter la rétribution complémentaire à l'Etat de 9,9% ce qui porte le montant total versé à notre propriétaire, y compris la rémunération de sa garantie d'Etat à CHF 22,5 millions. Déduction faite de cette garantie, le rendement du capital se monte à 21,2% :

Rémunération de la garantie de l'Etat (en millions)	1,314
Intérêt sur le capital de dotation (en millions)	5,000
Attribution complémentaire à l'Etat (en millions)	16,186
Total (en millions de CHF)	22,500

- ◁ De renforcer les fonds propres de la BCN en attribuant CHF 10,8 millions (+9,9%) à la réserve légale en sus des CHF 25,7 millions affectés aux RBG.

Comptes annuels 2014

Bilan au 31 décembre 2014 avant répartition du bénéfice (en milliers de francs)	Annexes	au 31.12.2014	au 31.12.2013	Variations en CHF	Variations en %
Actifs					
Liquidités		847'904	510'631	337'273	66,1
Créances résultant de papiers monétaires		0	787	-787	-100,0
Créances sur les banques		697'065	643'123	53'942	8,4
Créances sur la clientèle	3.1	1'153'610	1'156'344	-2'734	-0,2
Créances hypothécaires	3.1	6'751'064	6'518'399	232'665	3,6
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	17	41	-24	-58,5
Immobilisations financières	3.2	408'135	362'310	45'825	12,6
Participations	3.2-3.3	20'815	20'199	616	3,0
Immobilisations corporelles	3.4	38'543	39'226	-683	-1,7
Comptes de régularisation		12'905	14'593	-1'688	-11,6
Autres actifs	3.5	48'982	26'802	22'180	82,8
Total des actifs		9'979'040	9'292'455	686'585	7,4
Total des créances de rang subordonné		530	530	0	
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		110'685	154'630	-43'945	
<i>dont créances sur le canton de Neuchâtel</i>		0	50'000	-50'000	
Passifs					
Engagements envers les banques		1'463'231	888'543	574'688	64,7
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		3'554'261	2'840'606	713'655	25,1
Autres engagements envers la clientèle		2'078'129	2'813'141	-735'012	-26,1
Obligations de caisse		219'479	252'666	-33'187	-13,1
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	1'838'000	1'729'000	109'000	6,3
Comptes de régularisation		33'503	34'366	-863	-2,5
Autres passifs	3.5	56'907	32'832	24'075	73,3
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	37'619	40'060	-2'441	-6,1
Réserve pour risques bancaires généraux	3.9	327'436	303'099	24'337	8,0
Capital de dotation	3.10	100'000	100'000	0	0,0
Réserve légale		202'022	192'202	9'820	5,1
Autres réserves		35'000	35'000	0	0,0
Bénéfice reporté		120	84	36	42,9
Bénéfice de l'exercice		33'333	30'856	2'477	8,0
Total des passifs		9'979'040	9'292'455	686'585	7,4
Total des engagements de rang subordonné		0	0		
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		7'961	9'267	-1'306	
<i>dont engagements envers le canton de Neuchâtel</i>		6'919	8'213	-1'294	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	3.1-4.1	20'537	20'309	228	1,1
Engagements irrévocables	3.1-4.2	332'791	315'570	17'221	5,5
Engagements de libérer des versements supplémentaires	3.1	14'165	11'401	2'764	24,2
Instruments financiers dérivés:	4.3				
- Valeur de remplacement positive		391	25'203	-24'812	-98,4
- Valeur de remplacement négative		51'102	7'852	43'250	550,8
- Montant du sous-jacent		990'283	1'239'098	-248'815	-20,1
Opérations fiduciaires	4.4	8'402	8'288	114	1,4

Compte de résultat au 31 décembre 2014 (en milliers de francs)	Annexes	au 31.12.2014	au 31.12.2013	Variations en CHF	Variations en %
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire					
Résultat des opérations d'intérêts					
Produit des intérêts et des escomptes		167'804	167'347	457	0,3
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		26	7	19	271,4
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		4'831	4'712	119	2,5
Charges d'intérêts		-81'289	-84'585	3'296	3,9
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		91'372	87'481	3'891	4,4
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service					
Produit des commissions sur les opérations de crédit		1'632	1'742	-110	-6,3
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		16'186	17'648	-1'462	-8,3
Produit des commissions sur les autres prestations de service		4'202	3'915	287	7,3
Charges de commissions		-1'038	-1'025	-13	-1,3
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		20'982	22'280	-1'298	-5,8
Résultat des opérations de négoce	5.2	8'978	9'239	-261	-2,8
Autres résultats ordinaires					
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		2'736	1'851	885	47,8
Produit des participations		1'320	1'613	-293	-18,2
Résultat des immeubles		133	135	-2	-1,5
Autres produits ordinaires		5'114	4'544	570	12,5
Autres charges ordinaires		-1'779	-2'446	667	-27,3
Sous-total autres résultats ordinaires		7'524	5'697	1'827	32,1
Charges d'exploitation					
Charges de personnel	5.3	41'775	40'182	1'593	4,0
Autres charges d'exploitation	5.4	19'926	21'310	-1'384	-6,5
Sous-total charges d'exploitation		61'701	61'492	209	0,3
Bénéfice brut		67'155	63'205	3'950	6,2
Amortissements sur l'actif immobilisé		11'470	11'992	-522	-4,4
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		572	269	303	112,6
<i>Résultat intermédiaire</i>		<i>55'113</i>	<i>50'944</i>	<i>4'169</i>	<i>8,2</i>
Produits extraordinaires	5.5	4'550	5'129	-579	-11,3
Charges extraordinaires	5.5	26'330	25'217	1'113	4,4
Bénéfice de l'exercice		33'333	30'856	2'477	8,0

Tableau de financement au 31.12.2014
(en milliers de francs)

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (Financement interne)				
Résultat de l'exercice	33'333		30'856	
Amortissements sur l'actif immobilisé	11'470		11'992	
Correctifs de valeurs et provisions		2'441		1'843
Comptes de régularisation actifs	1'688			3'360
Comptes de régularisation passifs		863		4'476
Autres actifs		22'180		16'465
Autres passifs	24'075		13'163	
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		21'000		20'000
Total	70'566	46'484	56'011	46'144
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve pour risques bancaires généraux	24'337		22'194	
Capital de dotation				
Total	24'337	0	22'194	0
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations		616		
Immeubles		1'453		2'266
Autres immobilisations corporelles		9'334		10'554
Total	0	11'403	0	12'820
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		160'000	100'000	
- Engagements envers la clientèle		10'000	50'000	
- Obligations de caisse		16'029		27'817
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	28'000		178'000	
- Fonds d'épargne et de placement	713'655		85'680	
- Créances sur la clientèle	46'116			5'544
- Créances hypothécaires		231'887		793'175
- Immobilisations financières		25'954		67'115
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques	734'688			25'889
- Engagements envers la clientèle		725'012	428'310	
- Obligations de caisse		17'158		91'478
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	81'000		39'000	
- Créances résultant de papiers monétaires	787		643	
- Créances sur les banques		53'942		142'164
- Créances sur la clientèle		43'382		1'856
- Créances hypothécaires		778	370'342	
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	24		185	
- Immobilisations financières		19'871	51'386	
Total	1'604'270	1'304'013	1'303'546	1'155'038
Etat des liquidités				
Liquidités		337'273		167'749
Total Sources de fonds	1'699'173		1'381'751	
Total Emplois de fonds		1'699'173		1'381'751

Emploi du bénéfice au bilan pour 2014
(en milliers de francs)

	Exercice de référence	Exercice précédent
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	33'333	30'856
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	120	84
Solde à répartir	33'453	30'940
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 100'000'000.- à 5%	5'000	5'000
et nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit:		
- à la réserve légale	10'791	9'820
- à l'Etat de Neuchâtel	17'500	16'000
<i>dont à titre de rémunération de la garantie de l'Etat</i>	1'314	1'270
<i>dont à titre d'attribution complémentaire</i>	16'186	14'730
- report à nouveau	162	120
	33'453	30'940

Annexe du boucllement 2014

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et onze agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de services

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine Internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg.

La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zürich, pour les prestations de scannage de tous les documents de la banque ainsi que le traitement du trafic des paiements. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

Personnel

A fin 2014, l'effectif du personnel s'élevait à 300 collaboratrices et collaborateurs. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 264,2 (274,1 à fin 2013), auquel il faut ajouter 18 apprenties et apprentis.

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage ou valeur de rendement
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. En principe, chaque engagement hypothécaire doit être amorti. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système informatisé d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant quatre catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

Risques de taux

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

Risques de liquidités

Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

Conformité et risques juridiques

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture :

	au 31.12.2014	au 31.12.2013
EUR	1,2025	1,2263
USD	0,9893	0,8907

Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagio des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

Créances résultant de papiers monétaires

Il s'agit d'effets de change et de chèques qui sont évalués à la valeur nominale. Lorsque l'échéance est postérieure à la date de clôture du bilan, le produit des escomptes est corrigé pour la période restant à courir par un compte de régularisation figurant au passif.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dûs au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les opérations hors bilan, tels que les engagements fermes et les garanties, sont comprises dans cette évaluation. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance » ; la banque renonce par conséquent à les comptabiliser au compte de résultat et les enregistre directement sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ». Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité : chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne).

La catégorie 11 contiendra les créances à l'égard des clients faisant l'objet de correctifs de valeurs individualisés. Afin de tenir compte des risques inhérents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10. La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité. Pour le portefeuille de crédits à la consommation, qui comprend un grand nombre de petites créances, les correctifs de valeurs des crédits à la consommation sont déterminés par la qualité du débiteur.

Titres et métaux précieux destinés au négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « Résultat des opérations de négoce ».

Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure. Les dépôts d'or sont évalués à la valeur du marché. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les travaux d'aménagement ou de transformation des comptoirs bancaires sont amortis sur cinq ans au maximum. Le matériel informatique et les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les bancomats sont amortis en une année. Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels. L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme Swiss GAAP RPC 16.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour chaque risque existant, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. Les constitutions de correctifs de valeurs et de provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires). Les recouvrements provenant de créances totalement amorties sont crédités au poste du compte de résultat « Produits extraordinaires ». Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires, ainsi que les provisions destinées à la couverture des risques de défaillance et des autres risques sont portés au bilan sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles. Les opérations à terme sur devises et métaux précieux conclues avec la clientèle sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation n'ont subi aucune modification matérielle au cours de l'exercice sous revue.

3. Informations se rapportant au bilan (en milliers de francs)

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan		Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Collectivités de droit public	Total
Prêts						
Créances sur la clientèle		245'672	114'742	491'929	301'267	1'153'610
Créances hypothécaires		6'505'436	242'210	3'418		6'751'064
Immeubles d'habitation		5'463'190	242'210	3'418		5'708'818
Immeubles commerciaux		601'064				601'064
Immeubles artisanats et industries		278'445				278'445
Autres		162'737				162'737
Total des prêts	Exercice de référence	6'751'108	356'952	495'347	301'267	7'904'674
	Exercice précédent	6'549'282	310'136	551'316	264'009	7'674'743
Hors bilan						
Engagements conditionnels		4'759	7'913	7'865		20'537
Engagements irrévocables		221'882		80'909	30'000	332'791
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				14'165		14'165
Total hors bilan	Exercice de référence	226'641	7'913	102'939	30'000	367'493
	Exercice précédent	220'927	12'022	114'331		347'280

Prêts compromis	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Exercice de référence	33'972	18'314	15'658	15'446
Exercice précédent	34'417	18'667	15'750	15'407

La différence entre le montant net et les correctifs de valeurs individuels se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

3.2.a Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	Exercice de référence	Exercice précédent
Titres de créance		
cotés		
non cotés		
Titres de participation		
Métaux précieux	17	41
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	17	41

3.2.b Immobilisations financières

	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
	Valeur comptable		Juste valeur	
Titres de créance	345'944	304'104	354'806	307'658
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	345'944	304'104	354'806	307'658
<i>dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse</i>				
Titres de participation	24'934	24'826	28'529	29'082
<i>dont participations qualifiées</i>				
<i>dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse</i>	24'934	24'826	28'529	29'082
Métaux précieux	36'538	32'661	36'538	32'661
Immeubles	719	719	719	719
Total	408'135	362'310	420'592	370'120
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	345'944	304'104	354'806	307'658

3.2.c Participations

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	15'120	15'120
sans valeur boursière	5'695	5'079
Total des participations	20'815	20'199

3.3 Participations essentielles

		Exercice de référence		Exercice précédent
Raison sociale et siège	Activité	Capital	Part au capital	Part au capital
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14%	14%
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8%	8%
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12%	12%
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11%	11%
FINARBIT SA, Küsnacht	Courtage			5%
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9%	9%

3.4 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Change-ment d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires	27'171	6'972	20'199		785	169		20'815
Total des participations	27'171	6'972	20'199		785	169		20'815
Immeubles à l'usage de la banque (y compris travaux de rénovation)	95'127	66'943	28'184		5'719	4'265	2'026	27'612
Autres immeubles	14'613	11'590	3'023				85	2'938
Autres immobilisations corporelles (y compris logiciels)	124'063	116'044	8'019		9'334		9'360	7'993
Total des immobilisations corporelles	233'803	194'577	39'226		15'053	4'265	11'471	38'543
Valeur d'assurance incendie des immeubles				92'379				
Valeurs d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles				16'550				

3.5 Autres actifs et autres passifs

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Opérations de couverture - Gestion du bilan		50'435	22'496	7'531
Opérations de négoce - Contrats à terme sur devises et métaux avec la clientèle	391	667	2'707	321
Total des valeurs de remplacement des instruments dérivés	391	51'102	25'203	7'852
Compte de compensation	46'832			20'937
Impôts indirects	1'112	2'439	1'494	2'717
Comptes de règlement	639	2'089	91	63
Postes divers	8	1'277	14	1'263
Total des autres actifs et passifs	48'982	56'907	26'802	32'832

3.6 Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Valeur comptable du gage	Engagements effectifs
a. Actifs mis en gage et cédés aux fins de garantie ainsi que les engagements effectifs correspondants				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	29'063		27'094	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2'190'474	1'738'000	1'944'825	1'629'000
Autres	35'000	35'000	19'000	19'000
b. Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres				
Prétentions découlant de la mise en gage « cash » lors de la conclusion d'une prise de pension				
Engagements découlant du « cash » reçu lors de la mise en pension	150'000			
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de la mise en pension	149'383			
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre de la mise en pension				

3.7 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	Exercice de référence	Exercice précédent
	18'153	15'342

3.7.1 Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Tous les collaborateurs et collaboratrices sont couverts par un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite acquise au jour de la fin du rapport de service est en fonction des années d'assurance accomplies, y compris les années achetées et sous déduction des années perdues. Pour 37 années d'assurance accomplies, elle est égale à 60% du traitement assuré. Pour une durée d'assurance inférieure ou supérieure, elle est réduite ou augmentée de 1/37^{ème} de son montant par année manquante ou supplémentaire. Le montant annuel de la rente de retraite servie est diminuée de 5% par année d'anticipation.

Dans le courant de l'année 2014, le Comité de la Caisse de retraite a pris la décision d'opter désormais pour un plan en primauté des cotisations entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

3.7.2 Avantages / engagements économiques provenant d'un excédent de couverture / découvert

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 112,01% à fin 2013, respectivement de 103,71% à fin 2012 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2013 qu'à fin 2012. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe, selon les informations fournies par la caisse de retraite, un excédent de couverture au 31.12.2014.

3.7.3 Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

3.7.4 Charges de personnel	Exercice de référence	Exercice précédent
Les contributions de l'employeur s'élèvent à : (dont contribution liée au changement de système de primauté de la caisse de retraite (charge non récurrente)	5'123 1'600	3'634

3.8 Emprunts obligataires en cours

	Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Valeur nominale	
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	1,76%	2015 - 2029	1'738'000	
<i>Exercice précédent</i>	1,86%	2014 - 2029	1'629'000	
	Année émission	Taux intérêt	Remboursement	Valeur nominale
Propres emprunts	2012	1,25%	26.04.2021	100'000
<i>Exercice précédent</i>	2012	1,25%	26.04.2021	100'000
Total				1'838'000
<i>Exercice précédent</i>				1'729'000

3.9 Correctifs de valeurs et provisions, réserve pour risques bancaires généraux

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrements et risques-pays)	36'328	-1'011	38	2'784	-2'521	35'618
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	3'602	-1'601				2'001
Autres provisions	130				-130	0
Total des correctifs de valeurs et provisions	40'060	-2'612	38	2'784	-2'651	37'619
A déduire :						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif						
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	40'060	-2'612	38	2'784	-2'651	37'619
Réserve pour le parrainage de manifestations sportives, culturelles et de formation	785				-785	0
Réserve pour prix à l'innovation	5'026				-578	4'448
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	293'788			25'700		319'488
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	303'099			25'700	-1'363	327'436

3.10 Capital de dotation

	Exercice de référence	Exercice précédent
Versé intégralement par l'Etat du canton de Neuchâtel	100'000	100'000

3.11 Justification des capitaux propres

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital de dotation	100'000
Réserve légale	192'202
Réserve pour risques bancaires généraux	303'099
Autres réserves	35'000
Bénéfice au bilan	30'940
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	661'241
Réserves pour risques bancaires généraux :	
+ Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	25'700
- Utilisation de la réserve pour manifestations sportives, culturelles et de formation	-785
- Utilisation de la réserve pour Prix à l'innovation	-578
- Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel	-21'000
+ Bénéfice de l'exercice de référence	33'333
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	697'911
dont	
Capital de dotation	100'000
Réserve légale	202'022
Réserve pour risques bancaires généraux	327'436
Autres réserves	35'000
Bénéfice au bilan	33'453

Selon l'article 11 LBCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation. Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle				Immeubles	Total
			Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans		
Actif circulant								
Liquidités	847'904							847'904
Créances résultant de papiers monétaires								
Créances sur les banques	76'477		322'588	298'000				697'065
Créances sur la clientèle	665	165'944	554'021	95'053	259'946	77'981		1'153'610
Créances hypothécaires	3'210	134'267	398'691	991'551	3'128'649	2'094'696		6'751'064
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	17							17
Immobilisations financières	24'934	36'538	17'029	20'004	250'375	58'536	719	408'135
Total de l'actif circulant	953'207	336'749	1'292'329	1'404'608	3'638'970	2'231'213	719	9'857'795
Exercice précédent	654'003	370'704	1'264'125	1'243'626	3'671'718	1'986'740	719	9'191'635
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	159'193		496'038	230'000	348'000	230'000		1'463'231
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		3'554'261						3'554'261
Autres engagements envers la clientèle	1'545'837		17'089	25'203	245'000	245'000		2'078'129
Obligations de caisse			17'393	38'548	134'960	28'578		219'479
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			12'000	164'000	469'000	1'193'000		1'838'000
Total des fonds étrangers	1'705'030	3'554'261	542'520	457'751	1'196'960	1'696'578		9'153'100
Exercice précédent	1'988'807	2'840'606	189'510	453'466	1'315'126	1'736'441		8'523'956

3.13 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	159'969	159'964
Engagements envers des sociétés liées	45'101	36'697
Crédits aux organes	19'860	23'153

Sont considérés comme sociétés liées les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement.

- déduction de 1% pour les hypothèques à taux variable
- déduction de 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

3.14 Répartition des actifs et passifs entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	850'120	-2'216	508'397	2'234
Créances résultant de papiers monétaires			787	
Créances sur les banques	601'753	95'312	538'154	104'969
Créances sur la clientèle	1'146'351	7'259	1'148'955	7'389
Créances hypothécaires	6'751'064		6'518'399	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	17		41	
Immobilisations financières	395'841	12'294	352'030	10'280
Participations	20'815		20'199	
Immobilisations corporelles	38'543		39'226	
Comptes de régularisation	12'905		14'593	
Autres actifs	48'982		26'802	
Total des actifs	9'866'391	112'649	9'167'583	124'872
Passifs				
Engagements envers les banques	1'045'164	418'067	488'489	400'054
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	3'415'716	138'545	2'701'746	138'860
Autres engagements envers la clientèle	2'037'198	40'931	2'759'245	53'896
Obligations de caisse	219'479		252'666	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gages et emprunts	1'838'000		1'729'000	
Comptes de régularisation	33'503		34'366	
Autres passifs	56'907		32'832	
Correctifs de valeurs et provisions	37'619		40'060	
Réserve pour risques bancaires généraux	327'436		303'099	
Capital de dotation	100'000		100'000	
Réserve légale	202'022		192'202	
Autres réserves	35'000		35'000	
Bénéfice reporté	120		84	
Bénéfice de l'exercice	33'333		30'856	
Total des passifs	9'381'497	597'543	8'699'645	592'810

3.15 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs situés en Suisse	9'866'391	98,87	9'167'583	98,66
Actifs situés dans d'autres pays	112'649	1,13	124'872	1,34
Total des actifs	9'979'040	100,00	9'292'455	100,00

3.16 Total des actifs et des passifs selon les monnaies les plus importantes pour la banque

	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
Actifs portés au bilan	9'711'133	123'883	66'876	54'256	22'892	9'979'040
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	67'232	18'662	3'443	178	768	90'283
Total des actifs	9'778'365	142'545	70'319	54'434	23'660	10'069'323
Passifs portés au bilan	9'777'949	110'628	58'456	9'654	22'353	9'979'040
+ Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	23'021	18'830	3'267	44'402	763	90'283
Total des passifs	9'800'970	129'458	61'723	54'056	23'116	10'069'323
Position nette par devise	-22'605	13'087	8'596	378	544	

4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan (en milliers de francs)

4.1 Engagements conditionnels

Engagements par avals, cautionnements et garanties

Exercice de référence	Exercice précédent
20'537	20'309

4.2 Engagements irrévocables

Engagements et promesses de crédits

Exercice de référence	Exercice précédent
332'791	315'570

4.3 Instruments financiers dérivés ouverts

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Swaps					50'435	900'000
Options (OTC)						
Contrats à terme, yc FRAs						
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	391	667	90'283			
Options (OTC)						
Total	391	667	90'283	0	50'435	900'000
Exercice précédent	2'707	321	89'098	22'496	7'531	1'150'000

4.4 Opérations fiduciaires

Auprès de banques tierces

Exercice de référence	Exercice précédent
8'402	8'288

5. Informations se rapportant au compte de résultat (en milliers de francs)

5.1 Indications d'un produit essentiel de refinancement dans la rubrique produit des intérêts et des escomptes	Exercice de référence	Exercice précédent
	néant	néant

5.2 Répartition du résultat des opérations de négoce	Exercice de référence	Exercice précédent
Opérations de négoce sur titres		
Devises et espèces	9'084	9'271
Métaux précieux	-106	-32
Total	8'978	9'239

5.3 Répartition des charges de personnel	Exercice de référence	Exercice précédent
Organes de la banque et personnel	31'277	31'574
Prestations sociales	8'881	6'958
Autres charges de personnel	1'617	1'650
Total	41'775	40'182

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation	Exercice de référence	Exercice précédent
Coût des locaux	1'381	1'210
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	10'647	13'035
Autres charges d'exploitation	7'898	7'065
Total	19'926	21'310

5.5 Autres informations se rapportant au compte de résultat	Exercice de référence	Exercice précédent
Produits extraordinaires		
Utilisation de la réserve pour parrainage de manifestations culturelles et sportives	785	1'256
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation	578	250
Créances récupérées	365	556
Récupération intérêts compromis des années précédentes	199	204
Cession d'activités	2'167	
Provisions spécifiques, dissolutions de correctifs de valeurs supérieures aux constitutions, solde excédentaire		1'321
Divers produits hors exploitation	456	1'542
Total	4'550	5'129
Charges extraordinaires		
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	25'700	23'700
Coûts liés au parrainage de manifestations culturelles et sportives	0	1'256
Coûts liés au Prix à l'innovation	578	250
Diverses charges hors exploitation	52	11
Total	26'330	25'217

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2014

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'Etat sur l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale Neuchâteloise

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (p. 41 à 57) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

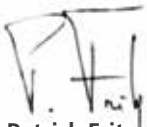
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Patrick Fritz
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Raphaël Marclay
Expert-réviseur

Neuchâtel, le 30 mars 2015

21



22



23



- 01 Ernest Sausser, vers 1915, héliogravure, 102 x 64 cm, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN)
 02 Eric de Coulon, 1929, lithographie, 100 x 62 cm, BPUN
 03 Pierre-Alexandre Junod, vers 1951, lithographie, 102 x 64 cm, BPUN
 04 Louis Tinturier, vers 1939, lithographie, 102 x 64 cm, Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF), collections iconographiques
 05 Eric de Coulon, 1930, lithographie, 128 x 90,5 cm, BPUN
 06 A. Gugger, vers 1915, 100 x 70 cm, lithographie, BVCF, collections iconographiques
 07 Charles l'Eplatténier, 1935, lithographie, 127 x 91 cm, BVCF, collections iconographiques
 08 Anonyme, vers 1900, lithographie, 62 x 45 cm, BVCF, collections iconographiques
 09 Carl Moos, vers 1920, lithographie, 128 x 90 cm, BVCF, collections iconographiques
 10 MB, vers 1930, lithographie, 120 x 80 cm, BPUN
 11 Anonyme, vers 1900, lithographie, 79 x 58 cm, BVCF, collections iconographiques
 12 François Jacques, 1902, lithographie, 138 x 92 cm, BVCF, collections iconographiques
 13 Charles Wasem, 1911, lithographie, 104 x 70 cm, BVCF, collections iconographiques
 14 Alex Billeter, 1935, lithographie, 128 x 91 cm, BVCF, collections iconographiques
 15 Charles l'Eplatténier, 1904, 104 x 52 cm, lithographie, BVCF, collections iconographiques
 16 Marcel North, 1960, lithographie, 46 x 33 cm, BPUN
 17 Edmond Boitel, 1898, 98 x 67 cm, BPUN
 18 Anonyme, 1930, lithographie, 128 x 91 cm, BPUN
 19 Albert Gantner, 1910, lithographie, tirage, 48 x 34 cm, collection particulière
 20 W.D., revu par Charles Léopold Gugy, vers 1905, lithographie, 88 x 111 cm, BVCF, collections iconographiques
 21 Paul Droz, 1931, lithographie, 90 x 64 cm, BVCF, collections iconographiques
 22 Anonyme, 1913, lithographie et typographie, 130 x 98 cm, BPUN
 23 Anonyme, 1925, lithographie, 80 x 100 cm, BVCF, collections iconographiques

A votre service partout dans le canton



Légendes

Agence



Automate, prélèvements de billets



Automate, versements de billets



Areuse

Centre de l'Île

**Boudry**

Centre



Centre Migros

**Les Brenets**

Grand-Rue 20

**La Brévine****Cernier**

Rue Guillemette-de-Vergy 2

**La Chaux-de-Fonds**

Avenue Léopold-Robert 44



Centre Commercial Les Eplatures



Centre Métropole



Hôpital

**Colombier**

Avenue de la Gare 12

**Cortailod**

Littoral-Centre

**Cressier**

Route de Neuchâtel 9

**Les Geneveys-sur-Coffrane**

Rue du 1er Mars

**Hauterive**

Rue de la Rebatte 1

**Le Landeron**

Rue du Jolimont 6



Centre Migros

**Le Locle**

Grande-Rue 25

**Neuchâtel**

Place Pury 4



Rue de l'Hôpital 5



Fun'ambule



Place de la Gare



Hôpital Pourtalès



Pharmacie Rue de Monruz 23

**Peseux**

Grand-Rue 6



La Halle aux Chaussures

**Les Ponts-de-Martel**

Grande-Rue 25

**Saint-Aubin**

La Couronne 3

**La Tène**

Marin-Épagnier

Rue Auguste-Bachelin 8



Marin-Centre



Manor

**Val-de-Travers**

Couvét

Grand-Rue 13



Fleurier

Avenue de la Gare 1

**Les Verrières**

Grand-Bourgeau 58





Banque Cantonale Neuchâteloise

Place Pury 4

CH-2001 Neuchâtel

T +41(0)32 723 61 11

F +41(0)32 723 62 36

info@bcn.ch

www.bcn.ch